

---

# Le décor épigraphique sur les moyens d'éclairage à l'époque mameluke en Egypte

Heba Youssef

---

Le décor épigraphique a joué un rôle assez important dans toutes les œuvres de l'art musulman. Outre leur rôle ornemental, les inscriptions nous ont permis de connaître toute une série de titres et de fonctions obtenus ou remplies par les membres de la Cour. Ces titres reflètent, en réalité, l'influence de divers événements sociaux et politiques. Les inscriptions peuvent également nous renseigner sur le nom du propriétaire de l'objet, le monument auquel l'objet a été consacré, le nom de l'artiste, de même que sur la date et le lieu de fabrication. Il se peut que les inscriptions mentionnent aussi le nom ou la fonction de l'objet. Mais, elles étaient souvent accompagnées d'invocations pieuses dédiées au propriétaire de l'objet.

Ces inscriptions prenaient plusieurs formes : elles étaient enserrées dans des bandeaux horizontaux en continu ou coupés par des compartiments. Elles étaient également enfermées dans des médaillons circulaires, polylobés, ovales ou dans des panneaux rectangulaires.

C'est au début du VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle qu'apparaît une nouvelle forme d'inscription : l'inscription circulaire aux hampes rayonnantes.<sup>1</sup> Ces inscriptions prennent la forme des rayons du soleil et parfois la forme de médaillons polylobés comme on l'a constaté sur quelques chandeliers conservés au Musée d'Art Islamique du Caire.<sup>2</sup> Elles étaient, dans d'autres cas, entourées d'une série de canards en vol comme constaté sur un chandelier conservé au Museum of Fine Arts à Boston,<sup>3</sup> ou bien d'une série de différentes fleurs. Ces inscriptions aux hampes rayonnantes,



(Fig. 1) Lustre en cuivre ajouré au nom du sultan rasulid deYaman, al-Mu'ayad Dawud vers 765/1363, conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 15122.



(Fig. 2) Chandelier en cuivre gravé et incrusté d'argent et d'une pâte noire, daté du VIIe/XIIIe siècle, conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 4045.



(Fig. 3) Miskah en verre émaillé, au nom de Sayhu al-Nasiri, vers 756/1355, conservée au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 328.

accompagnées de canards, de rosettes, de fleurs de lys et de lotus étaient probablement associées à des symboles solaires. Il est probable que ces motifs avaient des significations astrologiques et étaient utilisés pour leurs valeurs magiques et protectrices.<sup>4</sup>

Notons que le centre de ces inscriptions prenait lui aussi plusieurs formes : une simple rosette, un tourbillon, le prénom du sultan, le cartouche du sultan ou même une *tamga*.

Cette grande diversité de motifs forme une preuve évidente de l'habileté de l'artiste qui a su créer et élaborer ces différents modèles.

Ces inscriptions circulaires n'étaient pas toujours assez rigoureuses et certaines lettres étaient ajoutées, éliminées ou serrées selon l'espace disponible pour l'écriture.

### Le style de la calligraphie

Le décor épigraphique, ornant les moyens d'éclairage remontant à l'époque mameluke, marque la prédominance de l'écriture en caractères nashi : un grand nombre de *tananir*, de lustres, de lanternes, de chandeliers et de *miskawat* était orné uniquement par des bandeaux en caractères nashi, (Figs. 1, 2, 3)

Toutefois, cette prédominance n'était pas absolue, et les deux écritures, nashi et coufique se présentaient souvent réunies sur un même objet.<sup>5</sup>



(Fig. 4) Chandelier en cuivre incrusté d'or et d'argent daté de 668/1269, conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 1657.

Notre catalogue comporte, en revanche, un chandelier dont le texte principal était gravé en caractères coufiques (Fig. 4). D'ailleurs, il faut rappeler que ce chandelier compte parmi les premières pièces de l'époque mameluke. Ce qui explique, évidemment, cette composition assez rare sur les objets de cette période.

Le Musée d'Art Islamique du Caire conserve un autre exemple aussi rare de chandelier remontant à la fin du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, début du VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle.<sup>6</sup> Le décor principal du corps constitue un bandeau épigraphique divisé en cinq compartiments : trois compartiments sont exécutés en caractères nashi, alternant avec deux compartiments en caractères coufiques.

Par ailleurs, les inscriptions coufiques sur les moyens d'éclairage mamelouks étaient souvent secondaires

et jouaient un rôle plutôt décoratif (Fig. 5). Elles étaient le plus souvent tressées d'une manière si compliquée qu'elles devenaient difficiles à déchiffrer.

D'autre part, il est intéressant, pour notre étude, d'attirer l'attention aux différentes formes que prenaient les hampes en caractères nashi. Nous avons constaté en effet quatre types différents se résumant ainsi :

- le premier type prend la forme traditionnelle, légèrement allongée tel qu'on peut le constater sur plusieurs pièces incluses dans notre catalogue (Fig. 6).
- le deuxième type comprend les hampes en cisailles et nous les avons constatées sur quelques objets datés de l'époque du sultan *Qaytbay* (Figs. 7, 8).
- le troisième type comprend des hampes arrondies attachées en forme d'arc et nous les



(Fig. 5) Chandelier en cuivre gravé incrusté d'or et d'argent daté du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 15078.



(Fig. 6) Lustre en laiton gravé et ajouré daté de la fin du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 635.



(Fig. 7) Lanterne en cuivre gravé et ajouré au nom du sultan Qaytbay, vers 901/1496, conservée au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 383.



(Fig. 8) Chandelier en cuivre jaune au nom du sultan Qaytbay daté de 887/1482, conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 4297.



(Fig. 9) Chandelier en bronze coulé incrusté d'argent et de pâte noire, au nom de l'émir Salar, daté de 707/1307, conservé au musée du Louvre, n° AA 101.



(Fig. 10) Chandelier en or incrusté d'argent, au nom de l'émir Kitbuga, daté de 690/1291, conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 4463.

avons constatées sur un seul chandelier figurant dans notre catalogue (Fig. 9).

- le quatrième type comprend des hampes animées qui se terminent par des représentations humaines et animalières.<sup>7</sup> Les contours des panses s'enrichissent de petits canards aux attitudes variées, et les intervalles sont tapissés de motifs stylisés ou ébauchés tirés du corps humain et des formes animalières, comme on

peut le constater sur le fût du chandelier de Kitbuga daté de 690/1291.<sup>8</sup> (Fig. 10)

*Wa lil amir al-'aza' wa'l baqa' wa'l-zafr bi'l a'da'*, signifie littéralement 'A l'émir les condoléances, la perpétuité et la victoire contre les ennemis'. Le texte fait allusion à l'assassinat du sultan Al-Asraf Halil ibn Qalawun, et souhaite la perpétuité et la victoire au Kitbuga, qui s'est vengé de ses assassins.

Les représentations humaines figurant dans cette inscription sont pleines de vivacité, malgré leur stylisation. Elles représentent des combattants surmontés d'auréoles et équipés de différentes armes : épées, arcs, flèches, boucliers, etc. D'après al-Basa, il est probable que l'artiste a tellement stylisé ces lettres afin qu'elles deviennent illisibles : il voudrait éviter la vengeance des ennemis de Kitbuga si les circonstances changeaient.<sup>9</sup>

Ces formes assez variées nous montrent en fait, à quel point les artistes s'exerçaient pour enrichir et élaborer leur décor épigraphique en y mettant ainsi en relief leur esprit artistique et leur talent.

L'étude des différentes inscriptions nous a permis d'envisager les différents genres qu'elles constituaient : inscriptions religieuses, titres, vœux, commémorations et *waqf*, noms d'artistes, date et lieu de fabrication, poèmes et inscriptions liées aux fonctions de l'objet.

### Les inscriptions religieuses

Ce type d'inscriptions n'a fait son apparition, sur les *miskawat* fabriquées en verre et en métal, que vers la fin du règne d'Al-Nasir Muhammad ibn Qalawun. Les lampes antérieures à cette période recevaient uniquement des textes commémoratifs au nom du commanditaire de l'objet ou bien d'une consécration à un certain monument, comme on le constate sur une lampe en cuivre ajouré qui porte le nom du sultan Al-Zahir Baybars datant de 676/1277.<sup>10</sup>

Notons également une lampe en verre émaillé au nom d'*Aydakin al-Bunduqdar*, datée de 684/1285,

conservée au Metropolitan Museum of Art.<sup>11</sup>

Signalons en outre une lampe en verre émaillé qui porte le nom d'*Al-Asraf Halil ibn Qalawun*, datée de 689-693/1290-1293 (Fig. 11).



(Fig. 11) Miskah en verre émaillé, au nom du sultan Al-Asraf Halil, datée de 689-693/1290-1293, conservée au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 264.

Ces inscriptions sont essentiellement constituées de versets tirés du Coran, mais aussi de certains textes religieux. Elles étaient en particulier destinées à orner le col. La panse était plutôt réservée aux textes historiques ou commémoratifs.<sup>12</sup>

Parmi ces versets nous pouvons noter en premier lieu, le verset 35 de la Sourate *Al-Nur*<sup>13</sup> (La Lumière) qu'on trouve sur la plupart des *miskawat* fabriquées en verre émaillé.<sup>14</sup> On y lit : *Allahu nuru al-samawati wa'l ard, matalu nurihî ka miskah fihî misbah, al-misbah fî zugaga, al-zugaga ka'anaha kawkab durray yuqad*, signifiant littéralement :

'Dieu est la lumière des cieux et de la terre, cette lumière ressemble à un flambeau placé dans un cristal, cristal semblable à une étoile brillante'.<sup>15</sup>

Nous avons déjà signalé que ce verset nous fournit une description parfaite concernant la composition de la *miskah* et son usage. Ceci nous explique la raison pour laquelle les artistes préféraient l'utiliser pour décorer ce type de lampe.

D'ailleurs, il faut remarquer que la longueur du texte coranique était délimitée selon l'espace



(Fig. 12) Miskah en verre émaillé, au nom du sultan Hasan, entre 756-762/1356-1361, conservée au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 315.



(Fig. 13) Miskah en verre émaillé, au nom du sultan Hasan, entre 756-762/1356-1361, conservée au musée de Victoria et Albert, n° 323-1900.



(Fig. 14) Miskah en verre émaillé, au nom de l'émir Qawsun al-Saqi, vers 730/1329, conservée au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 334.

disponible sur la lampe. Le texte ne s'arrêtait pas toujours au même endroit<sup>16</sup> : on lit jusqu'à *misbah*, sur la lampe de Sayhu al-Nasiri (Fig. 3) ; jusqu'à *al-misbah*, sur les lampes du sultan Hasan (Figs. 12, 13) ; jusqu'à *zugaga*, sur la lampe de Qawsun (Fig. 14) ; jusqu'à *al-zugaga*, sur la lampe de l'émir Ulmas al-Hagib, (Fig. 15). et sur celle du sultan Barquq (Fig. 16) ; jusqu'à *kawkab*, sur la lampe d'Al-Nasir Muhammad ibn Qalawun et sur celle de Qani Bay al-Garkasi inscrit sur le col et sur la panse (Fig. 17).



(Fig. 15) Miskah en verre émaillé, au nom de l'émir Ulmas al-Hagib, vers 730/1329, conservée au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 3154.



(Fig. 16) Miskah en verre émaillé et doré, au nom du sultan Al-Zahir Barquq, vers 788/1386, conservée au musée de Victoria et Albert, n° 326-1900.

Le texte le plus complet se trouve sur une lampe de mosquée où il est inscrit sur le col et la panse. Cette lampe était destinée à la mosquée du vizir Taqay al-Din en Syrie (vers 700/1300).<sup>17</sup>

On y lit le texte suivant :

*Allahu nuru al-samawati wa'l ard, matalu nurihika miskah, al-miskah fiha misbah, al-misbah fi zugaga, al-zugaga ka'anaha kawkab durray*

*yuqad min sagaratin mubarakat zaytuna la sarqiya wa la garbiya yakad zaytuha yudi' wa law lam tamsashu nar, nur 'ala nur, yahdi allahu linurihi man yasa' wa yadrib allahu al-amtal lil nas, ce qui veut dire : 'Dieu est la lumière des cieux et de la terre, cette lumière ressemble à un flambeau placé dans un cristal, cristal semblable à une étoile brillante ; son combustible vient d'un arbre béni : un olivier ni oriental ni occidental dont l'huile semble éclairer sans même que le feu la touche. Lumière sur lumière. Dieu guide vers sa lumière qui il veut. Dieu propose aux hommes des paraboles'.*

Le verset 36 de la même Sourate est aussi inscrit sur quelques lampes, telle que celle de Sayf al-Din Aqbuga min 'Abd al-Wahid (734-740/1333-1339) (Fig. 18). On y lit :



(Fig. 17) Miskah en verre émaillé et doré, au nom de Qani Bay al-Garkasi, vers 845/1441-1442, conservée au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 332.



(Fig. 18) Miskah en verre émaillé au nom de Sayf al-Din Aqbuga, vers 734-740/1333-1339, conservée au Musée de Victoria et Albert, n° 1056-1869.

*Fi buyut adin allahu an turfa' wa yudkar fiha ismuh yusabah lahu fiha bi'l guduww* ou en d'autres termes

'Dans des maisons (des mosquées) que Dieu a permis que l'on élève, et où son nom est invoqué ; le glorifient en elle matin'.

Signalons également le verset 18 de la Sourate *Al-Tawba*. (Le Désaveu ou Le Repentir)<sup>18</sup> qui se retrouve sur la lampe en verre émaillé de Qiglis al-Nasiri (Fig. 19), aussi bien que sur la lampe en verre, d'Ulams al-Hagib (Fig. 15). On y lit : *Inama ya'mur masagid allah man aman billah wa'l yawm al-ahar wa aqam al-sala*, voulant dire 'Il rend les mosquées de Dieu prospères, celui qui croit en Dieu, au dernier jour et accomplit la prière'.



(Fig. 19) Miskah en verre émaillé, au nom de Sayf al-Din Qiglis al-Nasiri, vers 717-732/1317-1331, conservée au Musée de Victoria et Albert, n° 580-1875.

Le Musée d'Art Islamique du Caire conserve dans sa collection un exemple presque unique de *miskah*, remontant probablement à l'époque d'Al-Nasir Muhammad ibn Qalawun,<sup>19</sup> sur laquelle on trouve deux Sourates différentes. Le col a reçu le verset 18 de la Sourate *Al-Tawba* où on y lit : *Inama ya'mur masagid allah man aman billah wa'l yawm al-ahar wa aqam al-salah*, voulant dire 'Il rend les mosquées de Dieu prospères, celui qui croit en Dieu, au dernier jour et accomplit la prière'.

Quant à la panse, elle comporte les versets 36-37 de la Sourate *Al-Nur*. On y lit : *Fi buyut adin allahu an turfa' wa yudkar fiha ismuh yusabah lahu fiha bi'l guduww wa'l asal, rigal la tulhihim tigara wa la bay' 'an dikro allah* ou en d'autres termes 'Dans des maisons (des mosquées) que Dieu a permis que l'on élève, et où son nom est invoqué ; le glorifient en elles matin et après-midi, des hommes que ni le négoce, ni le troc ne distraient de l'invocation de Dieu'.

Ces versets font donc comprendre l'usage intensif des miskawat dans les mosquées.

Notons en outre le verset 111 de la Sourate Al-Isra' (Le Voyage Nocturne),<sup>20</sup> qu'on trouve sur deux lampes en verre émaillé du sultan Baybars al-Gasinkir datée du début du VIIIe/XIVe siècle. La première est conservée au Metropolitan Museum<sup>21</sup> et la deuxième au Musée des Arts Décoratifs.<sup>22</sup> On y lit : *Wa qul al-hamdu lillah alladi lam yatahid waladan wa lam yakun lahu sarik fi'l mulk wa lam yakun lahu walay min al-dul wa kabirhu takbira*. Ce qui signifie 'Et dis : louanges à Dieu qui ne s'est jamais attribué d'enfant, qui n'a point d'associé en la royauté et qui n'a jamais eu de protecteur de l'humiliation. Et proclame hautement sa grandeur'.

Ce verset était rarement utilisé sur les *miskawat* de l'époque, et on l'a trouvé uniquement sur les lampes appartenant à ce sultan. Ceci est probablement dû au fait que Baybars al-Gasinkir n'a pas eu de fils mais seulement une fille.<sup>23</sup> Le verset ornant ses lampes faisait donc allusion à sa situation. Signalons aussi les versets 22-25 de la Sourate *Al-Mutafifin*, (Les Fraudeurs),<sup>24</sup> qu'on trouve en exemplaire unique sur une lampe en verre émaillé qui porte également le nom de Baybars II (Fig. 20).<sup>25</sup> On y lit :

*ina al-abrar lafi na'im, tanzur fi wuguhihim nadrat al-na'im yusqawn min rabiq mahtum*, autrement dit: 'Les bons seront dans (un jardin) de délices, tu reconnaîtras sur leurs visages l'éclat de la félicité, on leur sert à boire un nectar pur, cacheté'.



(Fig. 20) Miskah en verre émaillé et doré, au nom du sultan Baybars II, vers 709/1310, conservée au Musée de Victoria et Albert, n° 322-1900.

Notons enfin le verset 255 de la Sourate *Al-Baqara* (La Vache), dit ayat al-Kursi, le verset du trône.<sup>26</sup> On trouve ce verset inscrit sur une lampe en verre émaillé qui porte le nom de l'émir Mubarak al-Salihi, conservée au Musée Ecossais à Edinbourg.<sup>27</sup> On y lit : *Allah la ilah ila huwa al-hay al-qayum la ta'buduhu sinat wala nawm lahu ma fi'l samawat wama fi'l ar*, signifiant : 'Dieu ! Point de divinité à part Lui, le Vivant, Celui qui subsiste par lui-même 'al-qayum'. Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent. A Lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre'.

On le trouve aussi sur une lampe qui porte le nom de Sihab al-Din Ahmad, datée de 733/1332, conservée au Metropolitan Museum.<sup>28</sup>

Notons en outre une lampe qui porte le nom de l'émir Tugaytumur al-Nagmi, un des émirs d'Al-Nasir Muhammad ibn Qalawun, conservée au musée nazionale à Florence.<sup>29</sup>

Nous connaissons une autre miskah, qui nous procure un exemple assez rare où ce verset commençait sur le col et continuait sur la panse.<sup>30</sup>

On trouve également ce verset sur une miskah en bronze incrustée d'or et d'argent, datée de la deuxième moitié du VIIIe/XIVe siècle.<sup>31</sup> Elle a reçu, sur le sommet du col et en caractères très petits, les versets 1-15 de la Sourate *Al-Fath*, (La Victoire).<sup>32</sup>

Outre ces textes coraniques, nous avons trouvé des textes religieux qui font allusion à la prière et à la tolérance de l'Islam face aux différentes circonstances. Le Musée d'Art Islamique du Caire conserve une lampe, remontant probablement au IXe/XVe siècle,<sup>33</sup> qui a reçu deux versets ayant trait aux prières des malades. L'inscription du col indique : *Wa inama qulna bi'an al-marid qa'iman fa'in lam yastati' fqa'idan fa'in lam yastati' famustalqiyān 'ala qafah fa'in lam yastati' fallah ta'ala awla bi'l tagawuz wa'l kara*, voulant dire littéralement 'Nous disons que le malade (doit prier) debout, s'il ne le peut pas, qu'il reste assis, s'il ne le

peut pas, qu'il reste allongé sur le dos, esquissant un geste de la tête ; s'il ne le peut pas, Dieu est le plus enclin à l'indulgence et à la générosité'. Quant à l'inscription de la panse, elle nous informe que : *'Al-kitab wa'l sunna, ama al-kitab fa qawlihi ta'ala faqru ma tayasar min al-Qur'an wa ama al-sunna fa ma ruwiya 'an[ha]...* ou en d'autres termes 'Le livre et la tradition (du prophète). Quant au livre, (conformez-vous à) la parole de Dieu : 'Récitez les passages faciles du Coran'. Quant à la tradition, ce qui (en) est rapporté... (LXXIII, 20).

### Les titres

Le désir d'avoir son nom gravé ou peint sur un objet a atteint son apogée avec les sultans mamelouks. Les inscriptions enfermant les noms et titres du patron finirent par former le thème principal de la décoration. Rappelons que, pour un Mamelouk, avoir son nom gravé et incrusté dans les métaux précieux ou peint sur les objets en verre émaillé et doré, devenait un signe évident de haut rang du propriétaire dans la hiérarchie mameluke.<sup>34</sup>

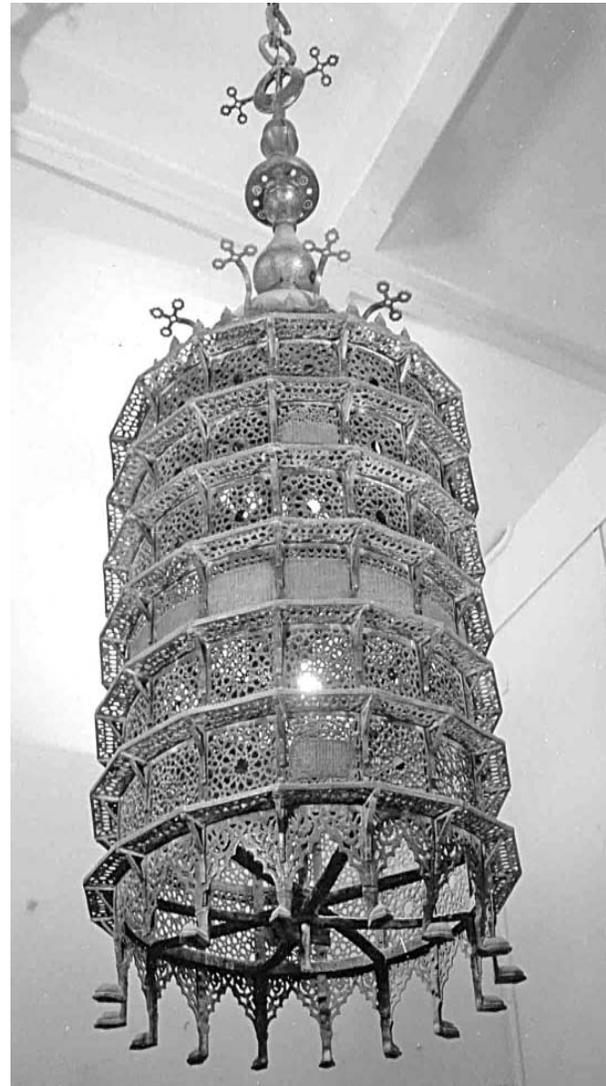
L'étude de ces titres nous a permis de les classer en trois groupes : les titres réservés aux souverains et à la classe régnante, les titres appartenant aux hauts fonctionnaires et les titres féminins.

### Les titres souverains

Nous avons pu reconstituer une longue série de titres souverains que nous avons classés comme suit :

Une série de titres communs qu'on rencontre sur la plupart des moyens d'éclairage souverains et qui se suivent, le plus souvent, de la même manière. Ce sont principalement :

- *Mawlana* :<sup>35</sup> notre maître. On rencontre ce titre sur tous les moyens d'éclairage souverains (Fig. 21) ;
- *Al-Sultan* :<sup>36</sup> le sultan. Comme le titre précédent, il se trouvait lui aussi sur tous les moyens d'éclairage souverains (Fig 9) ;
- *Al-Malik* :<sup>37</sup> le roi (Fig. 22) ;



(Fig. 21) Tannur en bronze au nom du sultan Qansuah al-Gawri, daté 909/1503, conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 508.



(Fig. 22) Miskah en verre émaillé, au nom du sultan Al-Nasir Muhammad ibn Qalawun, vers 698/1298-1299, conservée au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 313.

- *Al-'Alim* :<sup>38</sup> le savant, que nous trouvons sur quelques objets inclus dans notre catalogue (Fig. 1) ;
- *Al-'Amil* :<sup>39</sup> le pratiquant, que nous relevons sur les (Fig. 1) ;

- *Al-'Adil* :<sup>40</sup> le juste, qui se trouve sur les pièces (Fig 8) ;
- *Al-Gazi* :<sup>41</sup> le guerrier, inscrit sur la lanterne du sultan Al-Asraf Qaytbay (Fig. 7) ;
- *Al-Mugahid* :<sup>42</sup> le champion de la foi, que nous relevons sur quelques objets souverains (Fig.7) ;
- *Al-Murabit* :<sup>43</sup> le combattant. On le trouve sur la lanterne du sultan Qaytbay (Fig. 7) ; sur le chandelier du sultan Ahmad, fils d'Al-Nasir Muhammad ibn Qalawun (Fig. 23) et sur un chandelier anonyme en verre émaillé ;
- *Al-Mutagir* :<sup>44</sup> le défenseur des frontières (Fig. 23) ;
- *Al-Mu'ayad* :<sup>45</sup> l'assisté de Dieu. On le rencontre sur quelques objets inclus dans notre catalogue (Fig. 24) ;
- *Al-Muzafar* :<sup>46</sup> le victorieux. On rencontre ce titre sur un tannur appartenant au sultan Qansuah al-Gawri (Fig. 21), sur la miskah de Baybars II (Fig. 20) et sur un chandelier en verre émaillé (Fig. 25) ;
- *Al-Mansur* :<sup>47</sup> le vainqueur. On le rencontre sur trois objets inclus dans notre catalogue (Fig. 25) ;
- *Al-'Arif* : le savant. On a rencontré ce titre sur un chandelier



(Fig. 23) Base de chandelier en cuivre incrusté d'or et d'argent au nom du sultan Ahmad fils d'al-Nasir Muhammad ibn Qalawun, vers 743/ 1342, vente aux enchères publiques, London, Christie's, 1995.



(Fig. 24) Lanterne en cuivre ajouré datant du règne du sultan al-Nasir Muhammad ibn Qalawun entre 693-741/1293-1341, conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 638.



(Fig. 25) Miskah en verre émaillé et doré, au nom du sultan Qaytbay, vers 879/1474, conservée au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 333.

qui porte le nom du sultan Al-Nasir Ahmad (Fig. 23).

Ces titres simples ont été quelquefois accompagnés d'une série d'épithètes composées trouvées sur quelques objets inclus dans notre catalogue : le tannur du sultan *Al-Gowri* (Fig. 21) ; la lanterne d'*Al-Nasir Muhammad* (Fig. 24) et la lanterne du sultan Qaytbay (Fig. 7). Ce sont principalement :

- *Sultan al-islam wa'l muslimin* :<sup>48</sup> le sultan de l'Islam et des musulmans (Fig. 21)
- *Qatil al-kafara wa'l musrikin* :<sup>49</sup> le tueur des infidèles et des polythéistes (Fig. 24) ;
- *Muhyi al-'adl f'il 'alamin* :<sup>50</sup> le vivificateur de la justice dans les mondes (Fig. 21) ;
- *Qasim amir al-mu'minin* :<sup>51</sup> l'associé de l'émir des croyants (Fig. 7) ;
- *Al-imam al-a'zam* :<sup>52</sup> l'imam magnifié (Fig. 21) ;

- *Al-malik al-mukarram* :<sup>53</sup> le roi honoré (Fig. 21) ;
- *Malik al-barayn wa'l bahrayn* :<sup>54</sup> le roi des deux continents et des deux mers (Fig. 21) ;
- *Hadim al-haramayn al-sarifayn* :<sup>55</sup> le serviteur des deux sanctuaires sacrés (Fig. 21) ;
- *Malik riqab al-umam* :<sup>56</sup> le souverain des nuques des nations (Fig. 24) ;
- *Kanz al-talibin* :<sup>57</sup> le trésor des solliciteurs (Fig. 24) ;
- *Duhr al-aramil wa'l munqati'in* :<sup>58</sup> la réserve des veuves et des gens dénués de ressources (Fig. 24) ;
- *Kahf al-fuqara' wa'l masakin* :<sup>59</sup> le refuge des pauvres et des indigents (Fig. 24) ;
- *Sayid al-muluk wa'l salatin* :<sup>60</sup> le seigneur des rois et des sultans (Fig. 24) ;
- *Hami hawzat al-din* :<sup>61</sup> le protecteur du domaine de la religion (Fig. 24).

Outre cette longue série de titres et d'épithètes souverains, nous en avons rencontré quelques-uns qui étaient rarement utilisés :

- *Nasir al-millah al-muhamadiya* : le défenseur de la communauté mahométane. On le rencontre sur un lustre au nom du sultan Al-Nasir Muhammad ;<sup>62</sup>
- *Muhyi al-dawla al-'abbasiya* : le vivificateur de la dynastie abbasside, que nous trouvons sur le lustre précédent ;<sup>63</sup>
- *Munsif al-mazlumin min al-zalimin* : celui qui protège les opprimés contre les oppresseurs. On rencontre ce titre sur un lustre qui porte le nom du sultan Al-Malik al-Asraf Sa'ban .<sup>64</sup>

A cette série de titres, on ajoute enfin le titre *al-maqam*,<sup>65</sup> Sa Majesté, que nous avons relevé sur un lustre portant le nom du sultan Al-Malik al-Asraf Sa'ban.

L'étude de ces titres souverains est incontournable pour envisager les différents événements qui ont marqué l'histoire mameluke. Ces titres représentent, en fait, un aspect très réel des mouvements multiples sur les plans politiques, sociaux, religieux et économiques.

Nous avons ainsi constaté l'abondance de titres simples de la secte sunnite, qui fut revivifiée avec les Ayyoubides pour atteindre son apogée avec les sultans mamelouks. Ces titres associés à la renaissance sunnite ont été la base même de la dynastie mameluke. Cela explique donc la raison pour laquelle ce genre de titre était assez commun sous le règne de tous les sultans mamelouks.

Nous avons pu constituer une autre série de titres, également sunnite de caractère guerrier. Ces titres, destinés à développer l'esprit guerrier chez les Mamelouks, ont joué un grand rôle durant les guerres saintes contre les ennemis de l'Islam, surtout les Croisés et les Mongols.<sup>66</sup> Or nous avons constaté que les titres composés tels que *Qatil* (tueur), *Qami'* subjugeur, *hami* (protecteur), *mubid* (destructeur), et *qahir* (conquérant) faisaient souvent leur apparition dans la titulature des grands conquérants le sultan Al-Nasir Muhammad et le sultan Al-Asraf Qaytbay, faisant ainsi allusion à leur bravoure sur les champs de batailles.

Certains titres étaient, d'autre part, liés à la vivification ou à la chute du califat abbasside. Des titres du type *qasim amir al-mu'minin*, l'associé de l'émir des croyants ; *muhyi al-dawla al-'abbasiya*, le vivificateur de la dynastie abbasside étaient fort appréciés sous les sultans mamelouks bahrites pour désigner leur association avec le Calife. Ces titres étaient pourtant rarement utilisés avec les Mamelouks circassiens et on trouve plutôt les titres du type *al-imam al-a'zam* ou l'imam magnifié qui marquent la chute du califat et l'indépendance du sultan régnant.

D'après Max Van Berchem : 'Ces types de titres politiques ont une certaine valeur parce qu'ils étaient

conférés officiellement au sultan par le Calife. S'ils ne consacrent pas toujours une autorité de fait, ils marquent, du moins, la limite des prétentions de la Cour du Caire et jalonnent les étapes de la longue décadence du califat'.<sup>67</sup>

L'étude des moyens d'éclairage à l'époque mameluke nous a également permis de distinguer une autre série de titres composés qui serait liée à la commisération des sultans envers les pauvres, les veuves, les solliciteurs, les indigents, les gens dénués de ressources ainsi que les opprimés. Ces titres – qui font allusion aux premiers musulmans surtout aux califes orthodoxes 'Umar ibn al-Hatab et 'Ali ibn Abi Talib, connus pour leur bonté envers les pauvres et les impuissants – étaient destinés à mettre en valeur le côté bienfaisant des sultans.<sup>68</sup>

Fait curieux, cette longue série d'épithètes composées qu'on rencontre souvent sur les *tananirs*, les lanternes et les lustres était très rares sur les chandeliers : en fait je n'en ai rencontré que deux exemples qui portent le nom du sultan Qaytbay,<sup>69</sup> sur lesquels on trouve – outre les titres simples – les deux titres composés de : *sultan al-islam wa'l muslimin*, sultan de l'Islam et des musulmans ; *qatil al-kafara wa'l musrikin*, tueur des infidèles et des polythéistes.

Il est assez difficile de comprendre la véritable raison pour laquelle les bandeaux épigraphiques ornant les chandeliers ne contenaient pas cette série de titres composés, mais, le plus souvent, une série de titres simples. Cela peut probablement s'expliquer par la taille de l'objet, relativement réduite par rapport aux grands lustres et lanternes ; l'espace disponible était insuffisant pour recevoir l'inscription.

### Les titres des hauts fonctionnaires

Les moyens d'éclairage commandés par les hauts fonctionnaires, nous ont fourni, à leur tour, une longue série de titres qui se divisait en titres principaux et titres secondaires :

### Les titres principaux sont :

- *Al-maqarr* :<sup>70</sup> Son Excellence, que nous trouvons sur la plupart des moyens d'éclairage appartenant aux hauts fonctionnaires (Fig. 2) ;
- *Al-ganab* :<sup>71</sup> Son Excellence, que nous trouvons sur la bobèche et le corps du chandelier qui porte le nom de Muhammad ibn Qartay al-Bugdadi, daté de 734/1334<sup>72</sup> et sur la *miskah* de Sibl al-Dawla Kafur al-Rumi (Fig. 26).

Ils étaient toujours suivi d'une des trois épithètes : *al-asraf*, *al-karim* ou *al-'ali* ; souvent de deux d'entre eux, parfois des trois ensemble. C'est ensuite que viennent les relatifs dépendants de *maqarr*, formant ainsi d'autres titres. Après cela, on trouve le nom propre du commanditaire suivi des relatifs d'appartenance et des titres de fonctions.

En nous basant sur Van Berchem, nous avons pu nous procurer un bon exemple concernant l'ordonnance presque constante en épigraphie, qu'on trouve sur la zone inférieure de la partie en tronc pyramidal d'une lanterne portant le nom de l'émir Qigmas (Fig. 27).



(Fig. 26) Miskah en verre émaillé et doré au nom de Kafur al-Rumi vers 743-746/1342-1345, conservée au Musée de Victoria et Albert, n° 6820-1860.



(Fig. 27) Lanterne en cuivre gravé et ajouré au nom de l'émir Qigmas vers 886/1481, conservée au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 242.

### Titres initiaux honorifiques

*Al-maqarr al-asraf al-'ali*

- Relatifs de titres :<sup>73</sup> *al-mawlawi*, *al-amiri*, *al-kabiri*, *al-'alimi*, *al-'amili*, *al-'adili*, *al-mugahidi*, *al-murabiti*, *al-mutagiri*, *al-sayidi*, *al-duhri*, *al'adadi*, *al-nizami* ;
- Relatif de surnom en al-din: *al-sayfi* ;
- Nom propre : Qigmas ;
- Titre et fonction : *amir ahur kabir* ;
- Relatif d'appartenance dépendant de ce titre et désignant le sultan régnant : *al-malaki al-asrafi*.

Ces inscriptions nous ont fourni une longue série de relatifs de titre que nous étudions ainsi :

- *Al-mawlaw* :<sup>74</sup> notre maître ;
- *Al-amiri al-kabiri* :<sup>75</sup> le grand émir ;
- *Al-'alimi* :<sup>76</sup> le savant ;
- *Al-'amili* :<sup>77</sup> le pratiquant ;
- *Al-'adili* :<sup>78</sup> le juste ;
- *Al-mugahidi* :<sup>79</sup> le champion de la foi ;
- *Al-murabiti* :<sup>80</sup> le combattant ;
- *Al-mutagiri* :<sup>81</sup> le défenseur des frontières ;
- *Al-sayidi* :<sup>82</sup> le seigneur ;
- *Al-duhri* :<sup>83</sup> la réserve ;
- *Al-'adadi* :<sup>84</sup> le soutien ;
- *Al-nizami* :<sup>85</sup> l'autoritaire ;
- *Al-sayfi* :<sup>86</sup> relatif de surnom en *al-din* ;
- *Amir ahur kabir* :<sup>87</sup> emir grand écuyer ;
- *Al-malaki al-asrafi* :<sup>88</sup> propriété d'Al-Malik al-Asraf.

L'étude des différents moyens d'éclairage nous a permis de relever un autre groupe de titres honorifiques, tels que :

- *Al-humami* :<sup>89</sup> le brave, comme on peut le constater sur le corps d'un chandelier conservé au Musée de l'Art et de l'Histoire de Genève<sup>90</sup> ;

- *Al-agal* :<sup>91</sup> le plus splendide, inscrit sur le corps du chandelier du Khalili Gallery<sup>92</sup> ;
- *Al-akmal* :<sup>93</sup> le plus parfait, que nous trouvons également sur le chandelier précédent ;
- *Al-mahdumi* :<sup>94</sup> le bien servi, inscrit sur le bulbe hémisphérique du lustre (Fig. 28) ;
- *Al-muhtaram* :<sup>95</sup> le respecté, comme on peut le constater sur le lustre conservé à Rome, à la Galleria Nazionale d'Arte Antica in Palazzo Barberini ;<sup>96</sup>
- *Al-mu'ayadi* :<sup>97</sup> l'assisté de Dieu. On rencontre ce titre sur le corps du chandelier qui porte le nom de l'émir Salar (Fig. 10).



(Fig. 28) Lustre en cuivre ajouré datant probablement de l'époque du sultan Al-Asraf Qaytbay, vers 901/1496, conservée au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 637.

Ces titres étaient le plus souvent précédés par l'expression *mima 'umila birasm* ou 'Voici qui a été fait', qui indique que ces oeuvres font partie des objets commandés au nom d'une certaine personne. Elle était assez fréquente dans les inscriptions mobilières, sur des objets d'art fabriqués à l'usage d'une grande personnalité ou pour un édifice fondé par elle.<sup>98</sup>

Il faut quand même rappeler que plusieurs de ces pièces sont anonymes et comportent des titres génériques et non personnels.<sup>99</sup> C'est là que domine l'intérêt d'étudier cette longue série de titres, car ils nous permettent, autant que possible, de dater certains objets.

Parmi ces objets nous pouvons signaler à titre d'exemple un lustre anonyme conservé au Musée d'Art Islamique du Caire (Fig. 28), qui comporte l'inscription suivante : *Mima 'amila al-maqarr al-*

*asraf al-'ali al-mawlawi al-amiri al-mahdumi al-maliki al-sayfi al-asrafi*, signifiant littéralement 'Voici qu'a été l'œuvre de Son Excellence honorable, très élevée, notre maître l'émir bien servi, appartenant au souverain, *Al-Sayfi*, propriété d'Al-Malik al-Asraf'.

Le texte précédent nous apprend que ce lustre a été commandé par sa haute Excellence, un des émirs d'Al-Malik al-Asraf. Notons que le surnom souverain Al-Malik al-Asraf aussi bien que le relatif *Al-Sayfi* étaient plus fréquents au IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle qu'au VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle<sup>100</sup> et leur présence dans une inscription anonyme pourrait donc indiquer le IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle.<sup>101</sup>

Rappelons en outre que le titre initial d'al-maqarr a cessé d'être souverain à partir de l'an 699/1299-1300 pour devenir un titre d'émirs et de hauts fonctionnaires. Or sa présence dans une titulature princière ne peut pas désigner le règne d'Al-Asraf Halil ibn Qalawun en 690-693/1291-1293 où le titre était encore souverain, mais plutôt le règne d'un sultan circassien comme Al-Asraf Qaytbay.

Signalons aussi le fût et la bobèche du chandelier de Kitbuga, conservés au Musée d'Art Islamique du Caire<sup>102</sup> et portant l'inscription suivante : *Mima 'umila bi rasm tast hanah al-maqarr al-'ali al-mawlawi al-zayni Zayn al-Din Kitbuga al-Mansuri al-Asrafi*, voulant dire 'Voici qui a été fait pour le magasin des bassins de Sa haute Excellence notre maître Zayn al-din Kitbuga al-Mansuri al-Asrafi'.

Notons que Kitbuga était sultan d'Égypte entre 694-696/1294-1296 ; d'après Wiet on ne connaît qu'une seule inscription de cette époque datée de 695/1295 où il porte les titres sultaniens habituels. Sur la présente bobèche, il porte le titre de *maqarr* suivi de l'épithète *al-'ali* et non *al-sarif*. Cette épithète nous permet d'écarter la période qui suit sa déposition où il a porté l'épithète *al-sarif*.<sup>103</sup> Wiet a attribué cette pièce à la période qui précède l'avènement du sultan en indiquant que le relatif *al-asrafi* permet de supposer qu'elle date du règne d'Al Malik al-Asraf Halil 689-

693/1290-1293.<sup>104</sup> D'ailleurs, nous pouvons supposer que cette pièce date du règne de Kitbuga lui-même, c'est-à-dire en 694-696/1294-1296, puisque nous savons déjà que le titre initial *maqarr* était un titre souverain jusqu'à l'année 699/1299.

### Les titres féminins

L'étude des moyens d'éclairage en métal nous a permis d'établir une série de titres utilisés par les dames de haut rang. Parmi ces moyens d'éclairage, nous pouvons signaler le chandelier dédié à l'épouse du sultan Qaytbay la *Hawand Fatima*.<sup>105</sup> Sur la partie horizontale du corps ainsi que sur le corps lui-même, on lit l'inscription suivante : *Mima 'umila bi rasm al-adur al-sarifa dat al-satr al-rafi' wa'l higab al-mani'*, *hawand al-kubra gihat al-maqam al-sarifa, al-malik al-Asrafa (sic) Abu al-Nasr Qaytbay 'azza nasrahu* ou en d'autres termes 'Voici qui a été fait pour la demeure royale, au voile délicat, à la modestie inaccessible, la très grande princesse, épouse de Sa Majesté royale Al-Malik al-Asraf Abu al-Nasr Qaytbay, que sa victoire soit glorieuse'.

### Le texte précédent nous fournit des titres suivants :

- *Al-adur* :<sup>106</sup> les demeures ;
- *Al-sarifa* :<sup>107</sup> royale, honorable ;
- *Dat al-satr al-rafi'* :<sup>108</sup> au voile délicat (élevé) ;
- *Al-higab al-mani'* :<sup>109</sup> à la modestie inaccessible (bien défendu) ;
- *Hawand al-kubra* :<sup>110</sup> la très grande princesse ;
- *Gihat* :<sup>111</sup> épouse.

### Les vœux, les souhaits et les invocations

Les titres étaient, pour la plupart du temps, accompagnés de vœux, de souhaits et d'invocations destinés à bénir le propriétaire de l'objet aussi bien qu'à lui rendre hommage.<sup>112</sup>

Notons que les titres souverains étaient toujours précédés par la formule d'exaltation '*izz li mawlana*

*al-sultan* ou en d'autres termes 'Gloire à notre maître le sultan.' comme on peut le constater sur tous les objets souverains inclus dans notre catalogue (Voir à titre d'exemple (Figs. 1, 7, 21, 13, 16).

Pour clôturer le texte, ces titres étaient souvent suivis de différents vœux que nous avons essayé de classer par ordre chronologique, selon leur apparition sur les différents moyens d'éclairage mamelouks, tels que :

- *Atabahu allah al-kabir* : que le grand Dieu le récompense. Nous le trouvons sur le chandelier qui porte le nom du sultan Lagin et un certain Sadi ibn Sirkuh ;<sup>113</sup>
- *'Azza allahu nasrahu* : que Dieu glorifie sa victoire. Il est inscrit sur une *miskah* portant le nom du sultan *Baybars II* (Fig. 20).
- *Da'afa iqtidarahu* :<sup>114</sup> que Dieu double sa puissance. Nous le relevons sur le lustre qui porte le nom du sultan *Al-Nasir Muhammad* ;
- *A'lahu allah ta'ala* :<sup>115</sup> que Dieu exalté l'élève. Nous le trouvons sur une *miskah* qui porte le nom de *Yalbuga al-Nasiri*, après 775/1373-1374 ;
- *'Azza ansarahu* : que ses victoires soient glorieuses comme on peut le constater sur le *tannur* de *Qawsun al-Nasiri*,<sup>116</sup> et sur des fragments d'une *miskah* au nom de *Aq Sunqur* ;<sup>117</sup>
- *'Azza allahu ansarahu* : que Dieu glorifie ses victoires, inscription sur une *miskah* qui porte le nom de *Kafur al-Rumi* (Fig. 26) ;
- *'Azuma sa'nuh* : que sa situation devienne considérable comme on le trouve sur le corps du chandelier qui porte le nom du juge *'Abd al-Baqi* (Fig. 29) ;
- *A'azzahu allah* : que Dieu le glorifie. L'inscription trouvée sur une *miskah* au nom du sultan *Hassan*.<sup>118</sup>
- *Nasarahu allah* : que Dieu le rende victorieux. On le relève sur les deux *miskahs* du sultan *Barquq* (Fig. 16) ;

- *Nasarahu allah ta'ala* : que Dieu exalté le rende victorieux, vœu trouvé sur une *miskah* du sultan *Barquq* ;
- *Halada allahu mulkahu* : que Dieu éternise son règne, inscrit sur la *miskah* du sultan *Qaytbay* (Fig. 25) ;
- *Halada allahu ta'ala mulkahu* : que Dieu exalté éternise son règne. On rencontre ce vœu sur une lanterne qui porte le nom du sultan *Qaytbay*.<sup>119</sup>

Par ailleurs, nous avons relevé une formule, qui, paraît-il, était préférée par les sultans bahrites et circassiens à la fois. Cette formule se lit : *'azza nasrahu* ou en d'autres termes 'Que sa victoire soit glorieuse'. Nous la trouvons sur un lustre qui porte le nom du sultan *Al-Nasir Muhammad* ;<sup>120</sup> la *miskah* d'*Al-Nasir Muhammad* (Fig. 24) ; les *miskawats* du sultan *Hassan* (Figs. 13, 30) et la *miskah* du sultan *Qaytbay* (Fig. 25).

Nous avons rencontré un autre groupe de vœux, représenté séparément sur quelques moyens d'éclairage mamelouks :



(Fig. 29) Chandelier en alliage de cuivre incrusté d'or et d'argent au nom de Taqay al-Din Abu Bakr daté du milieu du VIIIe/XIIIe siècle, conservé au musée du Louvre, n° 6317.



(Fig. 30) *Miskah* en verre émaillé et doré, au nom du sultan *Hasan*, entre 756-762/1356-1361, conservée au Musée de Victoria et Albert, n° 327-1900.

- *Al-'izz al-da'im al-halid al-gid.....al-baqa' lahu*, signifiant littéralement 'La gloire perpétuelle éternelle, la splendeur... longue vie pour lui', que nous trouvons inscrite en caractères coufiques sur un chandelier qui porte le nom du prince Saraf al-din Qaran;<sup>121</sup>
- *Al-'izz al-da'im al-iqbal al-salim* :<sup>122</sup> la gloire perpétuelle, la prospérité saine ;
- *Al-'zz wa'l baqaa wa'l zufr bi'l a'daa'* :<sup>123</sup> gloire, longue vie et triomphe sur les ennemis.

A cette série de vœux, qui accompagnaient la titulature souveraine et princière, s'ajoute un autre groupe de vœux assemblés en rimes et formant ainsi l'inscription principale de l'objet.<sup>124</sup> Parmi ces objets nous signalons à titre d'exemple un chandelier de la collection Nuhad al-Sa'id datant de 670/1271.<sup>125</sup> La première inscription se trouve autour du corps, on y lit : *Al-'izz al-da'im wa'l 'umr al-salim wa'l iqbal al-za'id wa'l dawla al-baqiya al-salama al-kamila wa'l amr al-nafid*, voulant dire 'La gloire éternelle, la vie saine, la prospérité croissante, la santé éternelle, la paix parfaite et l'autorité efficace'.

Sur la partie horizontale du corps on lit un autre texte: *Al-'izz al-da'im, al-'izz al-da'im wa'l salama.... Wa'l dur (?) al-nafid, al-gid al-sa'id, al-dahr al-musa'id wa'l qadim al-zufr al-amr al-nafid* ou en d'autres termes 'La gloire éternelle, la gloire éternelle, la paix,...., efficace, la fortune croissante, le destin assistant et actuel, le triomphe, l'autorité efficace'.

Nous connaissons un autre chandelier qui ressemble beaucoup au premier et qui date probablement de la même période. Il est conservé actuellement au Musée d'Art Islamique du Caire (Fig. 2). Sur le corps, un bandeau circulaire en petits caractères nashi mamelouk. On y lit : *Al-'izz al-da'im wa'l 'umr al-salim, wa'l iqbal al-nafid wa'l gid al-sa'id lil abdan li dawlat al-q...(sic)*, signifiant 'La gloire éternelle, la vie saine, la prospérité efficace, la fortune croissante aux corps, la santé... (sic)'.

### Les inscriptions indiquant un waqf ou octroi<sup>126</sup>

Les inscriptions gravées sur les moyens d'éclairage mamelukes nous informent que les sultans, les émirs et les hauts fonctionnaires constituaient en *waqf* un grand nombre de ces objets pour un certain bâtiment et pour toujours, afin de commémorer leurs noms et leur magnificence.<sup>127</sup>

Parmi ces objets, nous signalons en premier lieu les cinq chandeliers qui portent le nom du sultan *Qaytbay*, octroyés à la chambre du prophète à Médine en 887/1482-1483.<sup>128</sup> Nous citons à titre d'exemple l'inscription gravée sur la bobèche du chandelier figurant en Fig. 8 : *Hada ma awqafa 'ala al-hugra al-nabawiya, mawlana al-sultan, al-malik al-Asraf abu al-Nasr Qaytbay bi tarih sanat sab' wa tamanin wa tamanima'ah*, signifiant littéralement 'Voici qui a été constitué waqf, en faveur de la chambre du prophète par notre maître le sultan, *Al-Malik al-Asraf abu al-Nasr Qaytbay*, en 887'

Notons aussi une miskah fabriquée en cuivre,<sup>129</sup> dont l'inscription nous indique qu'elle constitue *waqf* octroyé, à la mosquée des Omeyyades à Damas. Près du bord intérieur, on lit l'inscription suivante :

*Waqf al-gami' al-ma'mur lil umawiyyin fi sanat sab' ma'ah wa sita wa 'usrun 726 H. (1325-1326)*, voulant dire 'Waqf de la mosquée prospère des Omeyyades en 726/1325-1326'.

Notons aussi la lanterne de *Qigmas* (Fig. 7), dont l'inscription ornant la plaque circulaire qui surmonte la tige de suspension indique qu'elle constitue waqf de l'émir *Qigmas*. On y lit : *Waqf al-maqarr al-asraf al-sayfi Qigmas*, ce qui veut dire 'Constitué waqf de Sa très noble Excellence *Sayf al-din Qigmas*'.

Signalons en outre une miskah en verre émaillé de *Qiglis al-Nasiri*. Le bandeau ornant la panse indique qu'elle constitue un waqf de l'esclave avide de Dieu, *Qiglis al-Nasiri*. On y lit : *Hada ma awqafahu al-'abd al-faqir ila allah ta'ala, al-ragi 'afw allah al-karim*,

*Qiglis al-Maliki al-Nasir*, ce qui signifie 'Voici qu'il a constitué en waqf, l'esclave avide de Dieu exalté, de Dieu généreux, *Qiglis*, propriété d'*Al-Malik al-Nasir*'.

Notons également une miskah qui porte le nom de Mahfuz ibn Ma'tuq remontant à la première moitié du VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle. L'inscription ornant le col et la panse nous montre qu'elle constitue un waqf de *Mahfuz ibn Ma'tuq* au tombeau de son père. L'inscription du col indique : Hada ma awqafahu 'ala turbat walidihî, al-'abd al-muftaqir ila 'afwi rabihi Mahfuz ibn Ma'tuq ibn Mahfuz ibn Ma'tuq ibn al-Barzawi, al-wa'iz al-bagdad, ou en d'autres termes 'Voici qu'il a constitué en waqf au tombeau de son père, l'esclave avide de Dieu, *Mahfuz ibn Ma'tuq, ibn Mahfuz ibn Ma'tuq ibn al-Barzawi* le prédicateur, al-Bagdadi'. Quant à l'inscription de la panse, elle indique : Hada ma awqafahu, al-'abd al-muftaqir ila 'afwi rabihi Mahfuz ibn Ma'tuq ibn Mahfuz ibn Ma'tuq al-Barzawi, al-wa'iz al-Bagdadi 'ala turbat walidihî bi gabal al-Salihiya, taqabala allahu minhuma, ou autrement dit 'Voici qu'il a constitué en waqf l'esclave avide de Dieu, *Mahfuz ibn Ma'tuq, ibn Mahfuz ibn Ma'tuq al-Barzawi* le prédicateur, al-Bagdadi au tombeau de son père au mont d'*al-Salihiya*, que Dieu agréa d'eux deux (leurs œuvres)'.

### Les inscriptions commémoratives

Nous avons repéré un autre groupe d'objets, dont l'inscription est destinée à commémorer une donation ou une consécration à un certain monument. Parmi ces objets nous pouvons signaler les exemples suivants. Une miskah en cuivre ajouré qui porte le nom du sultan al-Zahir Baybars, datée de 676/1277.<sup>130</sup> L'inscription ornant le col nous indique qu'elle était faite pour le tombeau du sultan. On y lit : *Mima 'umila bi rasm al-turba al-mubarakâ al-zahiriya, qadasa allahu ruhah wa nawara darihahu bi Muhammad wa ali*, signifiant 'Voici qui a été fait pour le tombeau béni (d'*Al-Malik*) *al-Zahir (Baybars)* que Dieu sanctifie son âme et illumine son tombeau par *Muhammad* et sa famille'.

Le Musée d'Art Islamique du Caire possède une autre miskah en verre émaillé au nom d'*Al-Asraf Halil* fils de *Qalawun* datée de 689-693/1290-1293 (Fig. 11). L'inscription ornant la panse indique qu'elle a été également faite pour le tombeau du sultan. On y lit : *Mima 'umila bi rasm al-turba al-mubarakâ al-sultaniya al-malikiya al-asrafiya al-salihiya, tagamada allahu sakinaha bi'l rahmati wa'l ridwan*, voulant dire 'Voici qui a été fait pour le tombeau béni du sultan *Al-Malik al-Asraf al-Salih*. Que Dieu recouvre celui qui y repose de sa miséricorde et sa satisfaction'.

Notons en outre un très beau chandelier au décor splendide, qui porte le nom de *Sunqur al-Takriti*,<sup>131</sup> offert au sanctuaire du prophète à Médine<sup>132</sup>. L'inscription entourant le corps indique : *Mima taqaraba bi 'amilih al-'abd al-faqir ila allah ta'ala lil haram al-sarif al-nabawi bi madinat Tayba 'ala sakiniha afdal al-salat wa'l salam, Sunqur al-Takriti* ou autrement dit 'Voici que s'est rapproché (de Dieu) en faisant ceci, l'esclave avide de Dieu exalté, pour le noble sanctuaire du prophète, à la ville de *Tayba* (Médine). La plus éminente bénédiction et salutation sur celui qui y repose, *Sunqur al-Takriti*'.

L'inscription entourant la bobèche du chandelier de *Zayn al-Din Kitbuga*<sup>133</sup> indique que le chandelier a été fait pour le tist hanah<sup>134</sup> de Sa haute Excellence *Zayn al-Din Kitbuga*. On y lit : *Mima 'umila bi rasm tist hanah al-maqarr al'ali al-mawlawi al-zayni, Zayn al-Din Kitbuga al-mansuri al-asrafi*, signifiant 'Voici qui a été fait pour le magasin des bassins de Sa haute Excellence notre maître *Zayn al-Din Kitbuga al-Mansuri al-Asrafi*'.

N'oublions pas le chandelier dédié par le sultan *Husam al-Din Lagin* à la mosquée d'*Ibn Tulun* en 696/1296<sup>135</sup> après la restauration de cette mosquée. L'inscription gravée sur le corps du chandelier est la suivante : *Mima 'umila bi rasm al-gami' al-ma'mur bi baqa' sayid muluk al-muslimin mawlana al-sultan*

*al-malik al-mansur Husam al-duniya wa'l din abi 'abd allah Lagin alladi taqaraba ila allahi ta'a bi 'imaratih*, autrement dit 'Voici qui a été fait pour la mosquée dont on désire la prospérité par la durée du seigneur des rois des musulmans, notre maître le sultan *Al-Malik al-Mansur Hussam al-duniya wa'l din abi 'Abd allah Lagin*, qui s'est rapproché de Dieu par sa restauration (de la mosquée)'.  
 Ajoutons en outre la *miskah* du vizir *Taqay al-Din* de l'année 700/1300.<sup>136</sup> Elle comporte une inscription ornant les agrafes de suspension indiquant qu'elle a été faite pour la mosquée annexée au tombeau de *Taqay al-Din* à Damas. On y lit : *mima 'umila bi rasm al-masgid bi'l turba al-sahibiya al-taqawiya*, ce qui veut dire 'Voici qui a été fait pour la mosquée annexée au tombeau du vizir *Taqay al-Din*'.

On lit également sur le col d'une *miskah* au nom de l'émir Salar, datée 703/1303 (Fig. 31), qu'elle a été faite pour le tombeau de l'émir : *Mim[a 'u] mi [ la bi ras ] m turbat al-'bd al-faqir ila allahi ta'ala*



(Fig. 31) *Miskah* en verre émaillé et doré, au nom de l'émir Salar, vers 703/1303, conservée au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 281.

*Sayf al-Din Salar, na'ib al-saltana al-mu'azama, 'afa allahu'a [nhu]* ou en d'autres termes 'Voici qui a été fait pour le tombeau du serviteur avide de Dieu exalté, *Sayf al-Din Salar*, vice sultan de l'auguste sultanat, que Dieu [lui] pardonne'.

Signalons aussi une *miskah* destinée à l'hospice béni de *Karim al-Din* vers 710-720/1310-1320.<sup>137</sup> L'inscription de la panse nous indique :

*Mima 'umila bi rasm al-ribat al-mubarak, insa' al-'abd al-faqir ila allah, al-maqarr al-'ali al-karimi, adama (sic)*, signifiant littéralement 'Voici qui a été fait pour l'hospice béni fondé par l'esclave avide de Dieu, Son Excellence élevée *Karim al-Din*, que (Dieu) fasse durer (sic)'.

Sur une *miskah* au nom de *Sams al-Din Sunqur Sa'di*, vers 715-1315 faite pour la madrasa de l'émir,<sup>138</sup> l'inscription ornant la panse nous apprend : *Mima 'umila bi rasm al-madrasa al-mubarak wa'l quba al-sarifa alladi (sic) ansa'aha al-maqarr al-'ali al-samsi Sams al-Din Sunqur al-Sa'di al-maliki al-Nasiri 'azza nasrahu*, dont la signification est 'Voici qui a été fait pour le collège béni et le tombeau sacré qu'a fondés Sa haute Excellence *Sams al-Din Sunqur al-Sa'di*, propriété d'*Al-Malik al-Nasir*, que sa victoire soit glorieuse'.

Signalons également la *miskah* d'*Ulmas al-Hagib* datée de 730/1329 (Fig. 15), faite pour la mosquée constituée en waqf d'*Ulmas al-Hagib*. On lit sur la panse : *Mima 'umila bi rasm al-gami' al-ma'mur bi dibr allah ta'ala waqf al-maqarr al-'ali al-sayfi Ulmas amir hagib al-maliki al-nasiri*, autrement dit 'Voici qui a été fait pour la mosquée remplie de la louange de Dieu, constituée en waqf de Sa haute Excellence *Sayf al-Din Ulmas*, émir chambellan d'*Al-Malik al-Nasir*'.

Signalons aussi la *miskah* de *Tunkuz Buga*, fabriquée après 763/1361 (Fig. 32), à la suite de la mort de cet émir puisqu'elle porte le titre du défunt. Le texte commencé sur le col et continué sur la panse nous indique que la lampe était faite pour le tombeau du

défunt Tunkuzbuga. On y lit : *Mima 'umilabi rasm turbat al-marhum, al-maqarr al-asraf al-'ali al-mawlawi al-maliki al-mahdumi al-sayfi Tunkuz Buga, amir maglis al-maliki al-nasiri*, ce qui veut dire littéralement 'Voici qui a été fait pour le tombeau du défunt, Son Excellence très noble élevée, notre maître appartenant au souverain bien servi, Sayf al-Din Tukuz Buga, émir audencier, propriété d'Al-Malik al-Nasir.'

Sur l'étage central du *tannur* portant le nom du juge 'Abd al-Basit, à l'époque du sultan Al-Mu'ayad abu al-Nasr Sayh est dédié à la *madrassa* de Zayn al-Din,<sup>139</sup> on peut lire :

*Mima 'umila bi rasm al-madrassa al-mubarakka al-zayniya al-'abd al-faqir ila 'afw rabih 'Abd al-Basit al-Mu'ayadiya abu al-Nasr Sayh... dont la signification est 'Voici qui a été fait pour la madrassa bénie de Zayn al-Din, l'esclave avide de l'indulgence de son seigneur 'Abd al-Basit (sous le règne d'Al-Malik) al-Mu'ayad abu al-Nasr Sayh...'*

Outre leur importance historique, ces inscriptions nous fournissent d'amples informations sur l'usage très répandu des différents moyens d'éclairage dans les bâtiments aussi bien religieux que civils.

D'autre part, cette étude épigraphique nous permet de confirmer l'usage très étendu des *miskawats*— appelées à tort lampes de mosquée — dans les mosquées, les tombeaux, les collèges, les couvents et bien d'autres lieux. Cet usage assez varié nous permettra dès lors d'exclure le terme 'lampe de mosquée', et de nous contenter d'utiliser le terme

arabe de *miskah* : ce terme désigne parfaitement ledit type de lampes, fabriquées en métal, en verre et en céramique.

### Les objets évoquant une date

Parmi les moyens d'éclairage que nous avons eu la chance d'étudier, nous avons rencontré quelques pièces qui comportent la date de fabrication. Ces dates sont le plus souvent écrites en lettres et se trouvent, la plupart du temps, dans des endroits cachés. Il est à noter que malgré la rareté des objets datés, ils sont d'autant plus d'une importance particulière pour l'histoire de l'art, puisque la date est souvent une clé d'attribution. Par ailleurs, il faut rappeler que les pièces datées forment l'exception et non la règle : la date gravée sur une pièce signifierait qu'elle est assez exceptionnelle et qu'elle se distingue des pièces anonymes fabriquées pour le marché.<sup>140</sup>

Parmi les moyens d'éclairage datés, nous pouvons signaler un chandelier conservé dans une collection particulière au Koweït.<sup>141</sup> Il semble être le plus ancien qui soit daté de l'époque mameluke. L'inscription gravée sur la partie horizontale du corps nous informe que ce chandelier a été décoré par *Husayn ibn Muhammad al-mawsili* à Damas, en 655/1257.

Un autre chandelier, conservé au Musée d'Art Islamique du Caire (Fig. 23), porte une date qui se trouve également sur la partie horizontale du corps. Elle nous indique que ce chandelier a été décoré par *Muhammad Ibn Hasan al-Mawsili* à Misr la bien gardée en l'année 668/1269. Nous possédons là une preuve évidente concernant le plus ancien chandelier daté de l'époque mameluke ainsi que son lieu de fabrication.

Un troisième chandelier portant le nom de l'émir *Salar* (Fig. 9) : au bas de son fût, on trouve une inscription selon laquelle, il a été fabriqué au cours de l'année 707/1307.



(Fig. 32) Miskah en verre émaillé et doré, au nom de Sayf al-Din Tunkuzbuga, entre 748-763/1347-1361, conservée au Musée du Louvre, n° 7352.

Parmi les pièces datées, l'attention doit être attirée par le lustre conservé au musée national de Damas,<sup>142</sup> dont l'inscription gravée près du bord intérieur nous informe qu'il constitue *waqf* de la mosquée prospère des Omeyyades à Damas, en l'année 726/1325-1326.

Signalons également le tannur portant le nom de l'émir *Qawsun* :<sup>143</sup> sur les montants qui forment les angles des faces au deuxième étage, on trouve une inscription indiquant qu'il a été fait au cours de l'année 730/ 1330.

Wiet a mentionné, pour sa part, deux autres pièces datées que nous n'avons pas eu la chance d'étudier : la première faite au Caire par '*Ali Ibn Husayn Ibn Surhak al-Mawsili*, et daté de 681/1282<sup>144</sup> et la seconde faite par '*Ali ibn abi Bakr*, datée de 686/1287.<sup>145</sup>

#### Les noms d'artisans et d'artistes<sup>146</sup>

Les moyens d'éclairage mamelouks nous fournissent aussi un autre type d'information assez intéressant : les noms d'artisans et d'artistes qui ont fabriqué, gravé ou décoré l'objet. Notons que, excepté l'art du livre, c'est dans le domaine de l'art du métal que la plupart des noms d'artistes a été enregistrée.<sup>147</sup>

Le grand nombre d'objets signés nous indique la haute estime dont jouissaient les artistes dans ce domaine.<sup>148</sup> Cette position est en fait indiquée par les différentes épithètes qu'ils utilisaient, tels que les titres *mu'allim* ou professeur, *ustad* ou maître, *tilmid* ou élève et *gulam* ou assistant : ces différents rangs nous permettent de reconstituer l'organisation hiérarchique de leur corporation.<sup>149</sup>

Parmi les moyens d'éclairage qui comportent le nom de l'artiste nous pouvons citer les exemples suivants :

Le chandelier déjà signalé du Koweït,<sup>150</sup> comporte une inscription gravée sur la partie horizontale ; elle nous indique: *naqs Husayn ibn Muhammad al-Mawsili*

*bi Dimasq*, ou en d'autres termes 'Gravure de *Husayn ibn Muhammad al-Mawsili* à Damas'.

Signalons aussi le chandelier conservé au Musée d'Art Islamique du Caire dont l'inscription figurant également sur la partie horizontale du corps indique : *naqs Muhammad ibn Hasan al-Mawsili rahmat allah 'alayhi bi misr al-mahrusa*, signifiant littéralement 'Gravure de *Muhammad fils de Hasan al-Mawsili*, que la miséricorde soit sur lui, à Misr la bien gardée'. (Fig. 4)<sup>151</sup>

Notons également le chandelier conservé au musée du Louvre dont l'inscription au bas du fût indique : '*amal 'Ali ibn Katirat al-Mawsili bi'l Qahira*, autrement dit 'Œuvre de '*Ali fils de Katirat al-Mawsili* au Caire'. (Fig. 9)<sup>152</sup>

Signalons en outre le tannur de l'émir *Qawsun* qui porte une inscription sur les montants qui forment les angles des faces et qui indique : '*amal al-mu'allim Badr ibn abi Ya'la... faraga fi mudat arba'tasar yawm*, voulant dire 'Œuvre du professeur *Badr*, fils d'*abi Ya'la... achevé dans le délai de quatorze jours*'.<sup>153</sup>

N'oublions pas un tannur anonyme portant le nom de l'artiste dans un cadre sous le plateau inférieur. On y lit : '*amal al-hag Mahmud, al-darrab f'il nihas al-ma'ruf bi'l sufiyani*, ou en d'autres termes 'Œuvre du pèlerin *Mahmud*, le batteur en cuivre, connu sous le nom d'*al-sufiyani*'.

Wiet a mentionné deux autres objets qui portent le nom de l'artiste :

le premier est un chandelier qui donne le nom de l'artiste '*Ali ibn Husayn ibn Surhak al-Mawsili*, fait au Caire,<sup>154</sup> et le second est un chandelier qui porte le nom de l'artiste '*Ali ibn abi Bakr*.<sup>155</sup>

L'étude de ces noms nous permet de constater que plusieurs artistes utilisaient le relatif *al-mawsili*. Devrons-nous signaler et rappeler que ce relatif n'est pas géographique ? Certaines pièces indiquent clairement le lieu de fabrication en Egypte ou en Syrie.

D'autre part, nous ne pouvons pas affirmer que ces artistes dérivent tous de la ville de Mossoul. Le relatif *al-mawsili* signifierait peut être qu'ils sont liés à une certaine technique ou école artistique, plus précisément 'membres d'un groupe d'élite'.<sup>156</sup>

L'étude nous a également permis de constater que les artistes utilisaient différents termes pour désigner leur travail, tels que : 'amala, œuvre ; naqasa, gravé ; al'darrab fi'l nihas, le batteur de cuivre'.<sup>157</sup>

Ceux-ci font allusion aux différentes étapes de fabrication que reçoivent les objets d'art avant d'obtenir leur forme définitive : des termes du type 'amala, daraba et sana'a seraient liés à la fabrication, tandis que les termes du type naqasa ou ta'ama seraient plutôt liés à la décoration de l'objet.<sup>158</sup>

Les moyens d'éclairage fabriqués en verre nous ont fourni le nom d'un seul artiste verrier nommé 'Ali ibn Muhammad Amki ou al-Ramki'<sup>159</sup> que nous avons trouvé sur deux *miskahs* seulement : la première est au nom de l'émir *Ulmas al-Hagib*, datée de l'année 730-1329. On lit sur son piédouche : 'amal al-'abd al-faqir 'Ali ibn Muhammad Amki (sic) gafara allah, ce qui veut dire 'Œuvre du pauvre esclave 'Ali, fils de Muhammad Amki (sic), que Dieu (lui) pardonne'. La seconde *miskah* est au nom de l'émir *Qawsun al-Saqi*, datée de 730/1329 et conservée au Metropolitan Museum.<sup>160</sup>

Les moyens d'éclairage fabriqués en céramique, nous ont également fourni le nom d'un seul céramiste : *Gaybi al-Tawrizi*<sup>161</sup> que nous avons trouvé sur une *miskah* en noir et bleu conservée au Metropolitan Museum of Art.<sup>162</sup>

### Les inscriptions liées à la fonction de l'objet

Parmi les différentes inscriptions gravées sur les moyens d'éclairage, nous avons découvert un thème très intéressant, mais rarement utilisé se rattachant à la fonction de l'objet. Ces inscriptions sont d'un intérêt exceptionnel, puisqu'elles donnent un cachet

de vivacité et d'originalité à l'objet en accentuant son importance et sa beauté.

Notre catalogue comporte un très beau chandelier (Fig. 5) dont le corps renferme, dans sa partie centrale, une inscription assez intéressante liée à la fonction de l'objet. On y lit : Qamat 'ala al-kursi tagala wa yumitu naqsuha duga al-zulumat al-marat daw' al-sabah...signifiant 'Elle se tient sur le siège, se manifeste et sa gravure repousse les ténèbres de la nuit passant, la lumière du jour...'.<sup>156</sup>

Outre ces inscriptions liées à la fonction de l'objet, nous avons rencontré deux pièces dont l'inscription renferme le nom même de l'objet : le premier exemple est le tannur portant le nom du sultan *Qansuah al-Gawri* (Fig. 21). Au troisième niveau, douze panneaux de cuivre, formant quatre groupes de trois, comprennent une longue inscription qui commence par : *Ansa'a hada al-tannur al-mubarak*, voulant dire littéralement 'Ce tannur béni a été fabriqué...'.<sup>157</sup>

Le second exemple est la *turaya* provenant de la mosquée d'*Ahmad al-Badawi* à Tanta.<sup>163</sup> Sur le bulbe hémisphérique, on lit l'inscription suivante : *mima awqafa di'l turayah*, voulant dire littéralement 'Voici que ce lustre a été constitué *waqfs*'<sup>158</sup>

Ces inscriptions nous ont été d'une grande aide pour la dénomination de ces deux moyens d'éclairage, souvent confondus dans les sources historiques, mais aussi dans les ouvrages modernes.

Nous pouvons donc conclure que le décor épigraphique a formé une part fondamentale dans la décoration des moyens d'éclairage mamelukes. En fait, il a joué un double rôle : ornemental et historique à la fois. Il nous a permis d'élaborer toute une série de titres honorifiques, souverains, princiers et féminins permettant d'envisager avec clarté l'organisation hiérarchique des souverains mamelouks et de leurs émirs.

Grâce aux différentes inscriptions, nous avons pu dater plusieurs pièces, préciser la dénomination

de certaines formes, mais aussi déterminer l'usage des luminaires dans les divers édifices. En outre, elles nous font connaître les noms de certains artistes métallurgistes, verriers et céramistes, ainsi que le lieu de fabrication de certains objets.

### Annotations

- 1 L'exemple le plus ancien de ce genre apparaît sur un guéridon hexagonal, conservé au Musée d'Art Islamique du Caire n° 139, datant de 728/1328 et portant le nom du sultan Al-Nasir Muhammad ibn Qalawun, cf. Gaston Wiet, *Catalogue général du musée arabe, Objets en cuivre*, (Cairo, 1984), 14-18, (Figs. 1-2). Un autre exemple apparaît sur un chandelier en laiton qui remonte à la même période et porte également le nom du même sultan, conservé au Keir Collection. Voir Géza Fehervari, *Islamic Metalwork of the Eighth to the Fifteenth Century in the Keir Collection*, (London, 1976), n° 159, 123, 129, (Fig. 56); Rachel Ward, *Islamic Metalwork*, (London, 1993), 113. Eva Baer, *Islamic Ornament*, (New York, 1997), 69.
- 2 Musée d'Art Islamique du Caire n°s 15080-15100-3403.
- 3 Museum of Fine Arts, Boston, n° 34.168, Ellin Francis Masson Fund, *The arts of Islam, Hayward Gallery*, 8 April – 4 July, The Arts Council of Great Britain, (1976), 191.
- 4 Esin Atil, *et al.*, *Islamic Metalwork in the Freer Gallery of Art*, (Washington, 1985), 169.
- 5 Le plus ancien exemple daté qui comporte les deux caractères, est une écriture en bronze datée de 542/1148 conservée à l'Hermitage, Baer, *Metalwork in Medieval Islamic Art*, (Albany, 1983), 198.
- 6 N° 15100.
- 7 Baer a énuméré quatre variétés de ce type d'écriture : le premier c'est l'ornithomorphie où la lettre est entièrement transformée en oiseau, ou bien se termine par une tête d'oiseau. Le deuxième se termine par des têtes humaines. Le troisième nommé zoomorphique représente la fusion des têtes d'animaux et de créatures fantastiques avec l'écriture. Dans le quatrième type, figurant ici, la lettre est presque entièrement transformée en être humain représentant des scènes de danse, de chasse, etc. Il est à noter que les trois premiers types figuraient dans les inscriptions nashi mais aussi coufiques, tandis que le quatrième était uniquement réservé à l'inscription nashi. Baer, *Metalwork in Medieval Islamic Art*, 200- 201. Sheila Blair, *Islamic Inscriptions*, (New York, 1998), 114-115.
- 8 Musée d'Art Islamique du Caire, n° 4463 ; voir Biss Farès, *Essai sur l'esprit de la décoration islamique*, (Cairo, 1952), 29, (Fig. IV) ; Barbara Brend, *Islamic Art*, (London, 1991), 108.
- 9 Hasan Al-Baša, , 'Dirasa atariya hawl raqabat sam'idan', *Migalat al-Migala*, XIV, (Cairo, 1958), 89-95. *Sam'idan Kitbuga dans le livre d'al-Qabira*, 526-531.
- 10 Voir Wiet, *Objets en cuivre*, 184.
- 11 N° 17.190.985, voir C.J. Lamm, *Mittelalterlich Glaser Und Steinschnittarbeiten aus Dam Naben Osten*, (Berlin, 1930), Vol. I, 427, n° 2 – Vol. Taf. 197, n° 3 ; Ettinghausen Richard, *Islamic Art in the Metropolitan Museum of Art*, (New York, 1972), 216, (fig. 5).
- 12 Nous connaissons peu d'exemples de lampes où la panse a reçu un texte coranique. C'est ce que nous allons mentionner un peu plus loin.
- 13 *Coran*, XXIV.
- 14 Le plus ancien exemple se trouve sur une lampe au nom d'*Al-Nasir Muhammad ibn Qalawun*.
- 15 Le Saint *Coran* et la traduction en langue française du sens de ses versets, révisé et édité par la Présidence Générale des Directions des Recherches Scientifiques Islamiques, de l'Ifta, de la Prédication et de l'Orientation Religieuse, Complexe du Roi Fahd destiné à l'impression du Saint Coran.
- 16 Wiet, *Catalogue général du musée arabe, Lampes et bouteilles en verre émaillé*, (Cairo, 1984), 26-27.
- 17 Conservée au *British Museum*, n° 75 7-17.1. Voir Hugh Tait (ed.), *Five Thousand Years of Glass*, 135, (Fig. 167).
- 18 *Coran*, IX.
- 19 Musée d'Art Islamique du Caire, n° 4258. Voir Wiet, *Lampes et bouteilles en verre émaillé*, 139-140, (Fig. 18).
- 20 *Coran*, XVII.
- 21 Metropolitan Museum of Art, n° 17.190.988. Voir Lamm, *Mittelalterlich Glaser*, Vol. II, Taf. 190, n° 4, I, p. 429, n° 10. Maysa Dawud, *al-Miskawat al-zugagiya fi'l 'asr al-mamelukei*, (thèse de magistère dactylographiée, Université du Caire, 1971), 331. Ahmad 'Abd al-Raziq, 'Miskah mamelukeiya bi ism al-amir Husayn Beik ibn Gandar', *al-Mu'arib al-'arabi* 36, (Cairo, 1988), 197.

- 22 Musée des Arts Décoratifs, Inv. 4409. Voir *Arts de l'Islam des origines à 1700, dans les collections publiques françaises*, Orangerie de Tuileries, 20 juin au 30 août, (1971), 198, (Fig. 288) ; Raymond de Gans, *Trésors de l'Islam*, (Genève, 1977), 177, (fig. XLVI).
- 23 Pour plus de détails concernant ce sujet. Voir Ahmad 'Abd al-Raziq, , *La femme au temps des Mamelouks en Egypte*, (Cairo, 1973), 279, n° 63.
- 24 *Coran*, LXXXIII.
- 25 En décrivant la planche, nous avons constaté une erreur dans le texte coranique : au lieu d'écrire *tārīf*, tu reconnaîtras, l'artiste a écrit *tanzur*, tu regarderas. Voir (Fig. 20).
- 26 *Coran*, II.
- 27 L.A. Mayer, *Saracenic Heraldry, A Survey*, (Oxford, 1933), 156-157, XXVIII ; 'Abd al-Raziq, *Miskah*, 197.
- 28 Metropolitan Museum of Art, n° 17.1534.891, Lamm, *Mittelalterlich Glaser*, Vol. II, Taf. 197, n° 4, I, p. 437, n° 37 ; Dawud, *al-Miskawat*, 332.
- 29 Museo Nazionale del Bargello, inv. N. 2005. Voir Herz Bey, 'Deux lampes en verre émaillé de l'émir Tugaytumur', *Bulletin de l'institut égyptien*, 5<sup>e</sup> série, I, (Cairo, 1907), 185. Giovanni Curatola, *Eredità dell'Islam, Arte Islamica in Italia*, (Venezia, 30 Octobre 1993), (Milano 30 April 1994), 324-325, n° 190.
- 30 Voir Lamm, *Mittelalterlich Glaser*, Vol. II, Taf. 191, n° 12, Vol. I, 444, n° 63 ; Dawud, *al-Miskawat*, 333.
- 31 Musée d'Art Islamique du Caire, n° 15123. Voir Esin Atil, *Renaissance of Islam*, Art of the Mamluks, (Washington, 1981), 98-99, n° 32.
- 32 *Coran*, XLVIII.
- 33 Musée d'Art Islamique du Caire, n° 268. Wiet, *Lampes*, 8-9, p l. XCI.
- 34 Kjeld Von Volsach, *Islamic Art, The David Collection*, (Copenhague, 1990), 184 ; Blair, *Islamic Inscriptions*, 108. Notons que cette pratique de décorer les objets métalliques par de longues inscriptions donnant les noms et titres du propriétaire doit remonter au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, où elle apparut d'abord en Mésopotamie du Nord pour se répandre ensuite en Syrie et en Egypte. Baer, *Metalwork in Medieval Islamic Art*, 211.
- 35 Un titre porté par les souverains depuis les Fatimides jusqu'aux sultans ottomans. Il apparaît pour la première fois sous le règne des Fatimides (en 487/1094), et c'est à partir de Saladin que tous les sultans ayyoubides et mamelouks le portent. Pourtant, il n'était pas exclusivement souverain : c'est sous le règne d'Al-Nasir Muhammad qu'il est parfois conféré à certains gouverneurs syriens ; et au IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle on le trouve dans les inscriptions des grands fonctionnaires civils et des simples sayhs. C'est en 848/1444 que l'on trouve pour la première fois dans la mosquée du juge Yahiya ; elle est donc considérée comme un exemple des plus anciens où on le confère à un simple émir. *CIA*, I, p. 384. Il était porté par de simples sayhs vers 780/1378. *CIA*, I, p. 237. Comme tout le reste, les titres Mawlana et Sayyiduna descendent peu à peu les degrés de la hiérarchie sociale, mais restent quand même souverains. *CIA*, I, p. 386.
- 36 Ce titre est toujours souverain. Dans la langue arabe, il est réservé au chef de la royauté. Notons que, littérairement, le mot Sultan dérive de *salatah*, ce qui signifie la subjugation, d'où il était conféré aux gouverneurs, *wali*. Il était utilisé pour la première fois sous le règne de Harun al-Rasid en tant qu'un des titres de Halid ibn Barmak ou Ga'far ibn Yahiya al-Barmaki et était considéré comme un titre honorifique privé. Il était ensuite devenu un titre général que les préfets indépendants utilisaient et frappaient sur leur monnaie afin de les distinguer des autres préfets. C'est avec les Seldjoukides que ce titre est devenu royal. En Egypte, il était porté, uniquement, par tous les Sultans de l'Egypte depuis Saladin jusqu'au dernier mamelouk, et même après, par les Ottomans ; al-Halidi, *al-Maqsid al-rafi' al-Hawi li sina'at al-insa'*, MS, Université du Caire, n° 24045, fol. 159, r° ; al-Zahiri, *Zubdat kasf al-mamalik*, p. 89. *CIA*, I, p. 299 ; al-Basa, *al-Alqab al-islamiya fi'l tarih wa'l waza'if wa'l atar*, (Cairo, 1978), 323-324 ; Muhammad Ahmad Dahman, *Mu'gam al-alfaz al-tarihiya fi'l 'asr al-mamelukei*, (Bayrut-Damas, 1990), 92.
- 37 Un titre qui désigne le chef supérieur d'une autorité. Comme le titre sultan, il était utilisé par les préfets indépendants. Il était ensuite utilisé par les Seldjoukides pour désigner les gouverneurs secondaires. C'est à l'époque Fatimide qu'il était utilisé par certains émirs ou vizirs. A l'époque ayyoubide, il était d'abord utilisé par Saladin, mais fut ensuite conféré aux préfets de la dynastie, tandis que le roi gardait le titre du sultan. A l'époque mameluke, il accompagnait le titre sultan et précédait le titre personnel du souverain ; par exemple on disait 'le sultan le roi Al-Asraf' ; 'le sultan le roi Al-Nasir', etc. al-Maqrizi, *Hitat*, Bulaq, 1853, I, 440 ; al-Qalaqsandi, *Subh al-'asa fi sin'at al-insa'*, (Cairo,

- 1914-1928), V, 487-488 ; al-Basa, *al-Alqab*, 496-501. La formule composée des trois titres précédents apparaissait souvent dans la titulature souveraine. Elle était également utilisée pour former les cartouches de souverains. On rencontre parfois aussi Al-Malaki, Al-Maliki : Al Mâliki du radical mâlik, souverain, titre fréquent des sultans mamelouks. Quand on les trouve deux fois, ils peuvent désigner un relatif de titre puis d'appartenance. *CIA*, I, 510.
- 38 Un titre appartenant à la classe des savants. Il était quand même commun entre les différents rangs des hauts fonctionnaires. Il était bien considéré par les rois qui l'utilisaient souvent suivi des titres *Al-'Amil* et *Al-'Adil*. Quand il s'agissait des hauts fonctionnaires, il était suivi par le relatif 'T', cf. al-Basa, *al-Alqab*, 390.
- 39 Un titre appartenant aux hommes de la religion. Il était, lui aussi, commun entre les différents rangs des hauts fonctionnaires et accompagnait souvent les titres Al-'alim. Il recevait le relatif 'T' pour désigner les hauts fonctionnaires, al-Qalqasandi, *Subh*, VI, p. 20, al-Basa, *al-Alqab*, 392.
- 40 Un des plus hauts titres souverains qui désigne la justice. Il était utilisé par les vizirs à l'époque fatimide. A l'époque mameluke, il faisait partie du titre souverain sans le relatif 'T' qui était ajouté ensuite pour désigner les hauts fonctionnaires. al-Qalqasandi, *Subh*, VI, p. 19 ; al-Basa, *al-Alqab*, p. 388.
- 41 Un des titres sunnites guerriers, qui n'était pas connu par les Fatimides. Il était associé à la renaissance sunnite qui appelait à revivifier les anciens principes de l'Islam. Il était conféré à ceux qui menaient les guerres pour défendre l'Islam. A l'époque mameluke, il faisait partie de titres donnés à la classe militaire. al-Qalqasandi, *Subh*, VI, p. 21 ; al-Basa, *al-Alqab*, 411-412.
- 42 Un titre qui dérive des principes de l'Islam. Il est mentionné plusieurs fois dans le Coran pour désigner les champions de la foi. Il était lui aussi un titre guerrier qui est apparu durant les guerres contre les Croisades. Il était d'abord utilisé par *Nur al-Din* puis par *Salah al-Din*. Il était conféré aux sultans mamelouks mais aussi aux petits émirs. Il était également utilisé pour désigner les grands militaires, où on lui ajoutait le relatif 'T'. al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 26 ; al-Basa, *al-Alqab*, 451-452.
- 43 Ce titre dérive d'al-ribat, c'est-à-dire veiller auprès des frontières de l'ennemi. Comme le titre précédent, il était lui aussi un titre guerrier associé à la renaissance sunnite et était utilisé durant les guerres contre les Croisades. Il était mentionné maintes fois dans le Coran, III, 200.
- Outre sa désignation guerrière, c'est à une époque postérieure que le ribat a eu une signification religieuse et désignait l'endroit qui réunissait les souffites. A l'époque mameluke, le titre *al-murabit* était réservé aux sultans, tandis que le titre *al-murabiti*, avec le relatif 'T', était conféré aux grands militaires, al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 27 ; al-Basa, *al-Alqab*, 466-467.
- 44 Ce titre signifie celui qui défend les frontières. Il était un titre sunnite guerrier associé lui aussi à la renaissance sunnite et il est apparu durant les guerres contre les Croisades. A l'époque ayyoubide et mameluke, il était conféré à la classe régnante. Quant aux grands militaires, ils recevaient le titre *al-mutagiri* avec le relatif 'T'. al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 26 ; al-Basa, *al-Alqab*, 449-450. Pour plus de détails concernant ces titres du cycle sunnite, voir Van Berchem au *ZDPV*, Tome XVI, 94-98 ; *CIA*, I, 106-109.
- 45 Il dérive du verbe assister et désigne l'assistance et le soutien de Dieu. Il marquait la bonne foi de l'intitulé que Dieu assiste et rend victorieux, comme *al-mansur* et *al-muzaffar*. Il était un titre souverain, mais était conféré également aux émirs sous sa forme *al-mu'ayyadi* en lui ajoutant le relatif 'T'. al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 32 ; al-Basa, *al-Alqab*, 523.
- 46 Il dérive de la victoire. Comme le titre précédent, il marquait la bonne foi de l'intitulé. A l'époque fatimide, il était conféré aux vizirs. A l'époque mameluke, il devient un titre sultanien. Sa forme *al-muzaffari* avec le relatif 'T' était conférée aux grands chefs militaires. al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 28 ; al-Basa, *al-Alqab*, 473-474.
- 47 Il était un titre personnel du calife abbasside Abi Ga'far. A l'époque omeyyade comme à l'époque fatimide, il était conféré aux émirs. Il a continué à faire son apparition à l'époque mameluke en tant qu'un titre souverain. Sa forme *al-mansuri*, avec le relatif 'T', était conférée aux émirs. Comme les deux titres précédents, il marquait la bonne foi de l'intitulé, qui était assisté par le bon Dieu. Abu Sama, *Kitab al-rawdatayn fi ahbar al-dawlatayn*, Vol. I, (Cairo, 1287 H.), 130. al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 31 ; al-Basa, *al-Alqab*, 512-513.
- 48 Un titre de souveraineté territoriale qui était trouvé sur quelques-unes des monnaies de Saladin, Damas 583-587/1187-1191. Il est à noter, qu'après Al-Malik al-'Adil, ce titre devient presque constant et on le donne souvent à des sultans décédés. En fait, c'est plutôt avec leurs successeurs que le titre devient assez général, et était par la suite porté par tous les sultans mamelouks qui le demandaient aux califes. *CIA*, I, 300, 317 ; al-Basa, *al-Alqab*, 331-333.

- 49 Une autre épithète du cycle guerrier qui fait toujours allusion aux ennemis de l'Islam-surtout les Croisades. D'après Wiet, c'était en Occident qu'on a trouvé la plus ancienne allusion aux guerres contre les infidèles, Wiet, *Objets en Cuivre*, 2. Cette formule prenait en fait plusieurs formes : *Qami'* subjugueur ou *mubid* destructeur (Fig. 24) au lieu de Qatil tueur. Quant au terme *al-kafara wa'l musrikin*, il était parfois remplacé par *al-tugah rebelles* (Fig. 24) ou *al-mulhidin* hérétiques (Fig. 24) ou même *al-mutamaridin* révolteurs.
- 50 Une des épithètes les plus importantes pour les sultans mamelouks, puisqu'elle attirait l'attention sur leur esprit de justice. Elle prenait plusieurs formes qui marquent toujours le respect des Mamelouks envers la justice. Wiet, *Objets en Cuivre*, 3 ; al-Basa, *al-Alqab*, 463-464.
- 51 Le premier à avoir revivifié cette épithète était Al-Zahir Baybars, et lui a été conféré par le premier calife abbasside du Caire Al-Musta'in billah. L'investiture du sultan par le Calife eut lieu en sa'ban 659/juillet 1260, et puisque le sultan porte ce titre depuis 660/1261, on ne peut lui attribuer une autre origine. Bien que le califat ait perdu beaucoup de son pouvoir sous les Mamelouks circassiens, le titre était pourtant utilisé par un certain nombre de sultan et on l'a trouvé sur une lanterne qui porte le nom du sultan Qaytbay (Fig. 7). Al-Halidi, *al-Maqsid al-rafi'*, ms, fol. 163 v° ; CIA, Egypte, I, 119 ; al-Basa, *al-Alqab*, 204-207.
- 52 Van Berchem signale que le plus ancien exemple de ce titre qu'il a trouvé au Caire figure sur une inscription du sultan Gaqmaq à la citadelle datée probablement de 851/1447. Ce titre qu'on trouve souvent sur les inscriptions des derniers Mamelouks, offre un intérêt spécial pour l'Histoire. A la suite de la réaction sunnite provoquée par les Mongols -au début du V<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle- qui sont devenus les véritables champions de l'islam, peu à peu le prestige religieux de l'imam passe sur la tête de ces souverains. Après la chute de Bagdad, le califat abbasside végétait au Caire à l'ombre du trône des Mamelouks et la théorie juridique proclamait la légitimité de l'imamat par usurpation, CIA, Egypte, I, 46.
- 53 Le titre Al-mukarram était porté par 'Alaa' al-Dawla Abi Sa'd Mas'ud dans une inscription qui date de 508/1114 trouvée dans la tour de mas'ud à Gazna, RCEA, VIII, n° 2961 ; al-Basa, *al-Alqab*, 495.
- 54 Une épithète de souveraineté territoriale. On l'a rencontrée dès 636/1241 chez les Seldjoukides. Elle était portée par Al-Salih Nagm al-Din Ayub dans une inscription de Busra en 647/1249 et par quelques sultans mamelouks. Les deux continents désignent l'Afrique et l'Asie, tandis que les deux mers désignent la Méditerranée et la mer Rouge. Wiet, *Objets en Cuivre*, 38 ; al-Basa, *al-Alqab*, 503.
- 55 Ces deux sanctuaires font certainement allusion aux harams de la Mecque et de Médine. Ce titre était porté par Salah al-Din dans un texte à Jérusalem en 587/1191, afin d'assurer son pouvoir sur les lieux saints de l'empire musulman. A l'époque mameluke, il était porté par Baybars et ses successeurs en ayant toujours l'idée de marquer leur prédominance sur les terres saintes. CIA, I, 127 ; al-Basa, *al-Alqab*, 267-270.
- 56 Il était porté par Abi al-Muzafar Ibrahim ibn Mas'uden 492/1098 à Gazna. Il était fort apprécié par les Mamelouks puisqu'il comporte le sens du pouvoir et de l'autorité. al-Basa, *al-Alqab*, 446.
- 57 Dans la langue arabe, *al-kanz* signifie le trésor enfoui. Il était ajouté à plusieurs mots pour former des titres composés tel que *kanz al-talibin*. al-Basa, *al-Alqab*, 439-440.
- 58 Dans la langue arabe, *al-duhr* signifie la réserve. Il était ajouté à plusieurs mots pour former des titres composés tels que *duhr al-islam wa'l muslimin*, *duhr al-dawla*, *duhr al-mamalik*, etc. Le titre *duhr al-aramil wa'l muhtagin*, qui ressemble à notre formule, était associé à la renaissance sunnite, qui mettait en considération les anciens vertus de l'Islam. Il fait allusion aux premiers musulmans, surtout le deuxième calife orthodoxe 'Umar ibn al-Hatab qui était connu par sa bonté avec les pauvres et les impuissants, al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 14 ; al-Basa, *al-Alqab*, 292-293.
- 59 Dans la langue arabe, *al-kahf* signifie le refuge. Il était ajouté à plusieurs mots pour former des titres composés. Le titre *kahf al-fuqara'* était un des titres associés à la renaissance sunnite qui appelait à revivifier les anciens principes et vertus de l'Islam. al-Basa, *al-Alqab*, pp. 440-441. Nous avons rencontré le titre *abu al-fuqara' wa'l masakin*, le père des pauvres et des indigents, qui désigne certainement le même principe, sur une lanterne qui porte le nom du sultan Qaytbay, Musée d'Art Islamique du Caire, n° 384 ; Wiet, *Objets en Cuivre*, 36, (Fig. 17).
- 60 Le titre *al-sayid* désigne toujours la haute noblesse. Il était ajouté à d'autres noms pour former des titres composés, parmi lesquels *sayid al-muluk wa'l salatin*, et devient par la suite un titre de souveraineté territoriale. Ce titre reflète le désir des Mamelouks de poser leur dominance sur le monde islamique. al-Basa, *al-Alqab*, 345-350. On a également trouvé le titre *sayid muluk al-muslimin*, le seigneur des rois des musulmans, sur un chandelier qui porte le nom du sultan Lagin, conservé

- au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 128, Wiet, *Objets en Cuivre*, 7, (Fig. 30), et qui désigne lui aussi une souveraineté territoriale.
- 61 D'après Wiet, ce titre fait allusion à l'intangibilité du territoire islamique : *hami* signifie protecteur, *hawza* signifie domaine, or ce titre peut désigner la protection des pays musulmans voire même la religion islamique. Il était lui aussi un des titres sunnites, assez communs à l'époque mameluque. Wiet, *Objets en Cuivre*, 44. al-Basa, *al-Alqab*, 254-255.
- 62 Conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 1482, Wiet, *Objets en Cuivre*, 46-47, (Fig. 9). Il s'agit d'un titre sunnite qui fait allusion à l'esprit guerrier chez les Mamelouks. al-Basa, *al-Alqab*, 530.
- 63 Il fait allusion aux Mamelouks qui ont vivifié le califat abbasside à nouveau après être disparu par *Hulaku*. La vivification du califat abbasside au Caire a eu lieu en 659/1261 sous le règne de Baybars. al-Basa, *al-Alqab*, 463.
- 64 Conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 4084, Wiet, *Objets en Cuivre*, 113, (Fig. 25). Il fait allusion à une institution fort répandue dans les pays musulmans la *nazir fi'l mazalim*, sorte de cour d'appel présidée par le souverain. Il figure également dans les traités de diplomates rédigés sous les Mamelouks. Ce titre doit dériver de *anasafa al mazalim* et *kasafa al mazalim* (un rouage important de l'administration des Mamelouks), al-Maqrizi, *Hitat*, II, 374 ; Ibn Batuta, *Rihlat ibn Batuta*, Vol. I, (Beirut, 1997), 89, and Vol. III, 288. Ce titre existait déjà sous les Abbassides et les Fatimides ; al-Mawardi, (éd.) Enger, 128 ; Turtuchi, *Sirag al-muluk*, (éd.) Bulaq, 39 ; al-Halidi, *al-Maqsid al-rafi'*, ms, fol. 166 v° ; *CIA*, Egypte, I, 143-144.
- 65 Musée d'Art Islamique du Caire, n° 4084, Wiet, *Objets en Cuivre*, 113, (Fig. 25) . Au pluriel *maqamat* ; il signifie littérairement lieu de station ou de séjour ; le sens le plus général est le monument commémoratif, *CIA*, Egypte, I, 115. Il était un titre réservé aux souverains, plus précisément les personnages qui portent un titre en *malik* tels que les sultans, les princes héritiers du trône et les princes du sang royal, et s'employait avec les adjectifs *asraf*, *sarif* et *'ali*. Ce titre utilisé pour la première fois à l'époque fatimide était également utilisé sous le règne de *Salah al-Din* pour désigner le sultan. A l'époque mameluque, l'emploi de *maqam* était conféré aux grands émirs du royaume, c'est-à-dire vers le VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle. al-Halidi, *al-Maqsid al-rafi'*, f° 159, v° ; al-'Imari, *al-Ta'rif bi'l mustalah al-sarif*, (Cairo, 1312 H.), 87 ; *CIA*, I, 248 ; al-Basa, *al-Alqab*, 482-487.
- 66- Pour plus de détails concernant ce sujet, voir 'Abd al-Raziq, Ahmad, *al-Gays al-misri fi'l 'asr al-mamelukei*, (Caire, 1999), 165-167.
- 67- *CIA*, I, 282.
- 68- Ce qui n'est pas toujours vrai, puisque nous avons constaté que certains sultans, tel que *Qaytbay*, ont porté ce titre, bien que leurs époques aient été témoin d'une augmentation de plusieurs taxes. Le titre est probablement destiné à créer une image perfectionnée du souverain face au public.
- 69 Musée d'Art Islamique du Caire, n° 9088, Wiet, *Objets en Cuivre*, 148, 239-240.
- 70 Au pluriel *maqarrat* était à l'origine un titre royal. Le qadi Muhyi al-Din ibn 'Abd al-Zahir l'a inscrit dans le diplôme d'investiture du *sultan al-Mansur Qalawun*. Plus tard, quand les sultans ont pris le titre *maqam*, *maqarr* a cessé d'être un titre royal et il a été conféré en Egypte à des personnes placées au dessous du trône. Ce titre était également porté par les principaux émirs. Il est à noter que le titre *maqarr* était encore souverain en 678/1279 sous le règne du *sultan Qalawun*. Pourtant, on trouve que le plus ancien exemple du titre utilisé par un prince remonte à l'an 699/1299-1300, c'est-à-dire vingt ans après. C'est donc à la fin du VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle que *maqarr* devient un titre d'émir, cf. Al-Halidi, *al-Maqsid al-rafi'*, ms, fol. 159, v° ; *CIA*, I, 183-184, 391, al-Basa, *al-Alqab*, 489-494 ; Dahman, *Mu'gam*, 143.
- 71 Au pluriel *ganabat* ou *agnibab*, employé avec les titres *al-karim*, *al-sarif* et *al-'ali*, est souvent conféré aux moyens fonctionnaires d'ordre militaire (*arbab al-siyuf*), et aux grands fonctionnaires d'ordre religieux ou administratif (*arbab al-waza'if al-diniya wa'l diwania*). D'après al-Maqsid al-rafi', et en énumérant en détail les titres d'honneur portés par ces trois ordres de fonctionnaires, on trouve que *arbab al-siyuf* (de rang supérieur les plus grands dignitaires de royaume), portaient le titre élevé de *maqarr*. Les fonctionnaires inférieurs des trois ordres portaient les titres inférieurs à *ganab* tel que *maglis*, *al-Maqsid al-rafi'*, fol. 169, r° ; *CIA*, I, 244 ; al-Basa, *al-Alqab*, 241-247 ; Dahman, *Mu'gam*, 55. Ce terme comprend plusieurs significations et on l'utilise souvent en parlant des différents services attachés aux mosquées, madrassas, tombeaux, couvents, hôpitaux, etc. Ce terme pourrait probablement aussi désigner les étudiants de la madrasa. Il peut également désigner certains employés du maristan. Voir al-Maqrizi, *Hitat*, I, 26, 37, II, 309, 382 ; *CIA*, I, 243.
- 72 Conservé au musée de Victoria et Albert, n° 716-1910.

- 73 Ces relatifs de titres se composent le plus souvent des titres souverains simples en leur ajoutant le relatif 'I pour désigner la classe des hauts fonctionnaires comme nous l'avons déjà signalé.
- 74 Dérive du titre mawla ou maître avec le relatif 'I. Il était utilisé par les Seldjoukides en tant que titre souverain. A l'époque mameluke, on l'utilisait pour parler des sultans mais aussi des hauts fonctionnaires. al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 31 ; al-Basa, *al-Alqab*, 518.
- 75 Dérive du titre al-amir ou prince-dont l'origine remonte à l'époque du prophète -avec le relatif 'I. Cette forme d'al-amiri était utilisée en tant qu'un titre honorifique fort commun à l'époque mameluke. Il était utilisé avec d'autres adjectifs pour former des titres composés tel que *al-amiri al-kabiri*. Ce dernier était considéré comme une seule unité à signification honorifique. al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 10, 24, 117 ; al-Basa, *al-Alqab*, 179-188.
- 76 Voir le titre souverain *al-'alim*.
- 77 Voir le titre souverain *al-'amil*.
- 78 Voir le titre souverain *al-'adil*.
- 79 Voir le titre souverain *al-mugahid*.
- 80 Voir le titre souverain *al-murabit*.
- 81 Voir le titre souverain *al-mutagir*.
- 82 Dérive du titre *al-sayid*. Littérairement, il signifie le seigneur ou le chef. Il était utilisé pour désigner les fils du calife orthodoxe 'Ali ibn Abi Talib et les descendants du prophète. Il était porté par les gouverneurs et les vizirs. Il est ensuite devenu un titre souverain sous Salah al-Din, ses successeurs et les sultans mamelouks. Le relatif al-sayidi était utilisé pour désigner les hauts fonctionnaires. al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 16 ; al-Basa, *al-Alqab*, 345-349.
- 83 Dérive du titre al-duhr qui faisait partie des titres réservés à arbab al-siyuf. Voir al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 14 ; al-Basa, *al-Alqab*, 292.
- 84 Dérive d'al-'adad. Ce qui signifie dans la langue l'avant-bras, et désigne l'aide et le support. Il était utilisé pour indiquer que la personne intitulée est un vrai aide. Le relatif du titre *al-'adadi* désignait la même signification; al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 20 ; al-Basa, *al-Alqab*, 403.
- 85 Dérive d'*al-nizam*. Ce qui signifie l'ordre et l'autorité. Il était utilisé avec le relatif 'I pour désigner les vizirs à l'époque mameluke. al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 33 ; al-Basa, *al-Alqab*, 533.
- 86 Le relatif de surnom en al-Din précède immédiatement le nom propre, lequel est suivi du titre de charge, *CIA*, I, 181. Ce surnom était d'abord réservé aux grands suzerains du Calife. Puis il tomba au VI<sup>e</sup>/XII<sup>e</sup> siècle dans le domaine public et fut pris non seulement par les fonctionnaires, mais aussi par les juristes et les théologiens. Dès lors, pour se distinguer du commun, les souverains se font délivrer un titre en al-duniya wa'l din, qui paraît être une prérogative sultanienne que même les princes héritiers n'avaient pas le droit de s'en servir. Voir *CIA*, I, 82. Van Berchem a pourtant signalé un exemple exceptionnel où ce titre était utilisé par un prince, et rajoute que cette règle n'est pas absolue. D'ailleurs il a tiré l'attention sur les liens évidents entre certains noms propres et les surnoms en al-Din : tous les Muhammad s'appellent Badr al-Din ; tous les Baktumurs Sayf al-Din ; tous les Lagins Husam al-Din, etc. Il a quand même rappelé que cette règle n'est pas absolue mais elle coïncide souvent, *CIA*, I, 124. Il paraît que les héritiers présomptifs portaient couramment certains titres souverains du vivant de leur père, *CIA*, I, 142. Pourtant les sultans décédés prenaient souvent le surnom en al-Din tout court, *CIA*, I, 154-155. Ce terme était rarement utilisé sous les derniers sultans mamelouks, *CIA*, I, 57.
- 87 Sur cette fonction, voir *Histoire des sultans mamelouks de l'Egypte*, écrite en arabe par al-Maqrizi, traduite en français et accompagnée de notes philologiques, historiques, géographiques par M. Quatremère, Tome I, Paris, 1837, 119-120 ; *CIA*, I, 90. Nous avons rencontré un autre groupe de fonctions inscrit sur les moyens d'éclairage en métal tel que: *katib diwan al-insa'*, le scribe de la chancellerie qu'on trouve sur un lustre conservé au Galleria Nazionale d'Arte Antica in Palazzo di Barberini, inv. N°2737, Curatola, *Eredità dell'Islam*, 183. Signalons aussi la fonction de *ustadar* majordome qu'on rencontre sur un chandelier, qui porte le nom de Bahadur al-Sayfi, conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 7229, Wiet, *Objets en Cuivre*, 129, XXVIII. Nous avons également rencontré la fonction de *amir dawadar kabir*, émir grand porte-écritoire (secrétaire d'Etat), sur une lanterne qui porte le nom de Hawand Angas bint Takin conservée au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 4098, Wiet, *Objets en Cuivre*, 114. Notons en outre la fonction de *Amir Maglis*, émir audientier, qu'on trouve sur le corps d'une paire assez rare de chandelier exécutés pour l'Atabek Sayf al-Din al-Tunbuga, datant de la fin du VIII<sup>e</sup>/XIV<sup>e</sup> siècle. Voir David Ayalon, *Studies on the Mamlouks of Egypt*, 58-59 ; Mayer, *Saracenic Heraldry*, A Survey, (Oxford, 1933), 29-32 ; Ader Picard Tajan, *Art islamique*, Catalogue de vente aux enchères publiques, Nouveau Drouot, Sale n° 7, du 29 octobre au 31 octobre, (1985), 86- 87, n° 331. Signalons aussi la fonction du *qadi*, juge, qu'on

- trouve sur la bobèche, la partie horizontale du corps et le corps du chandelier qui porte le nom d'Abu Bakr fils du juge 'Abd al Baqi, pl. XXVII. Pour plus de détails concernant ces fonctions, voir Quatremère, *Sultans mamelouks*, I ; al-Basa, Hasan, *al-Funun al-islamiya wa'l waza'if 'ala atar al-'arabiya*, Tome I-III, (Cairo, 1965).
- 88 Le relatif *al-malaki al-asrafi* se rapporte d'habitude au sultan régnant et désigne ici le sultan Al-Malik al-Asraf Qaytbay.
- 89 Ce titre dérive d'*al-humam*, le courageux avec le relatif 'I'. Il était porté par Abi al-Gadanfar Asad al-Fa'izi al-Salihi en 552/1157 au Caire. Il faisait partie des titres militaires à l'époque mameluke, al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 34 ; al-Basa, *al-Alqab*, 537.
- 90 *Trésors de l'Islam*, 277.
- 91 Le superlatif de *galil*, splendide. A l'époque fatimide, il était utilisé par les vizirs et les hauts fonctionnaires : juges, scribes de la chancellerie, etc. A l'époque mameluke, il était porté par les princes des militaires. al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 6 ; CIA, I, 639 ; al-Basa, *al-Alqab*, 126-134.
- 92 Voir Géza Fehérvári, et H.Safadi Yasin, *1400 Years of Islamic Art, A Descriptive Catalogue, Khalili Gallery*, (London, 1981), 112.
- 93 On constate ce titre sur le corps du chandelier précédent et il représente un superlatif d'*al-kamil*, le parfait.
- 94 Il dérive du titre souverain *al-mahdum*, le bien servi par les autres, ce qui désigne que son maître a atteint un haut degré. Il était porté par le sultan *Al-Mansur Qalawun*. Le relatif de titre *al-mahdumi* était porté par les émirs et les hauts fonctionnaires.
- 95 Ce titre était utilisé par les communs qui portaient le titre de *al-sadr al-agal*. Le relatif du titre *al-muhtarami* était utilisé par les grands émirs à l'époque mameluke. al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 26 ; al-Basa, *al-Alqab*, 460-461.
- 96 Curatola, *Eredità dell'Islam*, 182-183.
- 97 Il dérive du titre souverain *al-Mu'ayad*, l'assisté de Dieu, qui désigne la bonne foi de l'intitulé qui est assisté et soutenu par le bon Dieu. Le relatif du titre *al-mu'ayadi* a été utilisé par les émirs et les hauts fonctionnaires à l'époque mameluke. al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 32 ; al-Basa, *al-Alqab*, 523.
- 98 CIA, I, 440 ; Blair, *Islamic Inscriptions*, 123.
- 99 D'après Van Berchem ces inscriptions anonymes se divisent en deux catégories : la première est due à des fautes de calculs par le graveur qui a négligé la mise au point. La deuxième est intentionnellement anonyme et s'explique ainsi : pour les inscriptions souveraines, le surnom en *al-malik* est un indice personnel même si le nom personnel ne figure pas. Quant aux objets qui comportent les titres princiers anonymes, il serait possible de supposer qu'ils étaient préparés pour une production en masse afin de satisfaire aux demandes du marché sans risquer de rester pour le compte du marchand à chaque changement de règne. D'après Van Berchem : 'les inscriptions d'émir sans nom propre et renfermant un relatif en *malaki* sont proprement anonymes, puisque ce relatif, à défaut d'indice personnel, peut se rapporter à tous les fonctionnaires du sultan régnant. Si l'on songe au nombre prodigieux d'émirs qui étaient assez riche pour s'offrir un mobilier de luxe, on comprendra que les artisans avaient tout intérêt à livrer au commerce des objets qui réunissaient deux conditions de profit : c'étaient des pièces de choix réservées par leurs titres à de bons payeurs, et qui pouvaient par ces mêmes titres en tenter un grand nombre'. CIA, I, 689-691.
- 100 Neuf souverains mamelouks ont porté le surnom *Al-Asraf* : trois à l'époque des Mamelouks bahrites et six à l'époque des Mamelouks circassiens, tandis que deux souverains seulement ont porté le surnom d'*Al-Asraf Sayf al-Din* : le sultan Barsbay et le sultan *Qaytbay*. Voir la liste des sultans mamelouks, 'Abd al-Raziq, *La femme*, 303-304 ; Atil, *Renaissance*, 285.
- 101 CIA, I, 689.
- 102 N° 4463, Wiet, *Objets en Cuivre*, 125-126, pl. XXIV.
- 103 Voir les deux chandeliers qui portent le nom de *Muhammad* fils du défunt *al-maqarr al-sarif* 'al-zayni Kitbuga commandés certainement après la date de la mort de Kitbuga en 702/1303, Ibn Tagribirdi, *al-Manhal al-safi wa'l mustawfi ba'd al-wafi*, Vol. V. réalisé par Muhammad Muhammad Amin, (Cairo, 1985-1994), Les deux chandeliers sont conservés au Musée d'Art Islamique du Caire, n°s 2331, 2332, Wiet, *Objets en Cuivre*, 49-51, pl. XXIX.
- 104 Wiet, *Objets en Cuivre*, 126.
- 105 Gaston Wiet, 'Un chandelier en cuivre au nom de la sultanne *Fatima épouse du sultan mamelouk Qaytbay*', Syria, Tome XLVII, (1970), Fasc. 34, 345-355n, pls. XXI-XXIV ; *Les trésors de l'Islam*, 278, pl. 288.
- 106 Le pluriel de *dar*, demeure, est un titre initial honorifique porté par les princesses de sang royales : les épouses des souverains, leurs filles, leurs mères et

- leurs sœurs. Il est en fait le plus haut titre porté par une princesse, *al-Maqsid al-rafi'*, ms, fol. 160, r° ; *CIA*, I, 187, 247 ; 'Abd al-Raziq, *La femme*, 99-101- plusieurs salles dans la citadelle étaient réservées à *al-adur al-sarifa* (princesses augustes) telle que la salle al-Baysariyah, al-Maqrizi, *Hitat*, II, 211 ; *CIA*, I, 187, 326.
- 107 Une épithète honorifique qui était conférée aux femmes de la classe régnante qui suivait les titres initiaux al-giha, al-dar. Elle était d'un rang hiérarchique plus élevé que celle d'al-karima. al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 171-172 ; 'Abd al-Raziq, *La femme*, 106-107.
- 108 Al-satr ou *al-sitara*, le rideau. Ce titre était d'abord utilisé pour désigner le Calife, ensuite il était conféré aux femmes nobles en tant que titre initial. Il était souvent utilisé avec les trois épithètes : *al-asraf*, *al-'ali et al-rafi'*. En ce qui concerne *al-sitr al-rafi'*, il était utilisé à l'époque ayyoubide comme à l'époque mameluke pour parler des femmes appartenant à la classe dominante et précédait le plus souvent le titre analogue d'*al-higab al-mani'* (voir ci-dessous). Voir *al-Maqsid al-rafi'*, le chapitre consacré aux femmes de qualité, fol. 160, v° et 175, v° ; al-Basa, *al-Alqab*, 317-319 ; 'Abd al-Raziq, *La femme*, 104.
- 109 *Al-higab*, voile: un titre utilisé pour désigner les femmes nobles appartenant à la famille régnante. Il était souvent suivi par l'épithète *al-mani'*. On le lisait donc *al-higab al-mani'*. Ce qui signifie la dame bien défendue. al-Basa, al-Alqab, 256 ; 'Abd al-Raziq, *La femme*, 95.
- 110 *Hawand*, dérive du persan 'hadawand', qui était probablement aussi connu dans la langue turque et signifie le prince ou le seigneur. Il était utilisé par les hommes aussi bien que par les femmes, mais était essentiellement attribué aux dernières. Sa forme *hawandah* était utilisée à l'époque mameluke comme un titre honorifique qui était conféré aux femmes de la classe militaire. Dans son ouvrage *al-Maqsid al-rafi'*, l'auteur dit : '*al-hawatin*, les épouses du roi, sont désignées aujourd'hui par le nom de *hawandat* qui est aussi conféré à leurs filles, à leurs mères et à leurs sœurs'. Notons qu'aucune femme ne pourrait prendre le titre de *hawanda*, si elle n'était pas l'épouse légitime du sultan. Le titre composé de *hawand al-kubra*, signalé dans notre texte, désigne l'épouse favorite du sultan, à qui était consacrée la grande salle dans la citadelle. Voir al-Qalqasandi, *Subh*, VI, 78 ; Ibn Sahin, *Zubdat*, 26-27, 121 ; al-Halidi, *al-Maqsid al-rafi'*, fol. 160, r° ; al-Basa, *al-Alqab*, 280-281 ; 'Abd al-Raziq, *La femme*, 97-98. On rencontre ce titre également sur un lustre qui porte le nom de *Hawand Angas Takin*, conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 4098, Wiet, *Objets en Cuivre*, 114.
- 111 *Giha*, endroit, était aussi utilisé pour désigner la femme noble. Il était porté par Ruzayn bint 'Abdullah en 512/1118. Il était utilisé à l'époque fatimide par la femme du calife Al-Amer en 533/1139, et par Sagar al-Durr à la fin de l'époque ayyoubide. Ce titre était donc porté par les princesses et les femmes de qualité. Il était souvent utilisé avec les deux épithètes al-karima et al-sarifa. Ce terme signifie également épouse et désigne une princesse, femme légitime d'un sultan. Il était parfois utilisé pour désigner (probablement) une sœur ou une fille. *al-Maqsid al-rafi'*, fol. 161, r° ; *CIA*, I, 309 ; al-Basa, *al-Alqab*, 248-250 ; 'Abd al-Raziq, *La femme*, 92-93 ; Dahman, *Mu'gam*, 55.
- 112 Il est à noter que cette tradition d'orner les objets d'art (en métal comme en d'autres matières) par de vœux, de bénédictions, d'invocations et de souhaits était commune dans le monde islamique. D'ailleurs, on doit signaler que les artistes musulmans ont suivi et développé les traditions pré-islamiques, plus précisément celles des Romains et des Byzantins, remontant au IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècle. Voir Baer, *Metalwork in Medieval Islamic Art*, 209 ; Blair, *Islamic Inscriptions*, 123.
- 113 Conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 128, Wiet, *Objets en Cuivre*, 7-8, pl. XXX.
- 114 Conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 1482, Wiet, *Objets en Cuivre*, 46-47, pl. IX.
- 115 Voir Wiet, *Lampes*, 174, n° 127.
- 116 Conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 509, Wiet, *Objets en Cuivre*, 40-41, pl. VII.
- 117 Conservés au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 3202/1-3. Voir Wiet, *Lampes*, 124-125, pl. XIV.
- 118 Musée d'Art Islamique du Caire, n° 302, Wiet, *Lampes*, 53-54, pl. XXXVIII.
- 119 Conservée au Musée de Victoria et Albert, n° 109-1888, *A Grand Design*, 255.
- 120 Conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 1482, Wiet, *Objets en Cuivre*, 46-47, pl. IX.
- 121 Fehérvári, *1400 Years of Islamic Art*, 112, n° 52.
- 122 On trouve cette formule sur le fût du chandelier déjà signalé dans la note précédente.
- 123 Tel que l'on trouve sur le fût du chandelier de Kitbuga, conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 4463, Wiet, *Objets en Cuivre*, 125-126, pl. XXIV ; Melekian-Chirvani, 'L'art du métal dans les pays arabes, II, Deux chandeliers mossouliens au musée des beaux arts', *Bulletin des musées et monuments lyonnais* 4, n° 3, 1970, 48-49 ; Atil, *Renaissance*, 64.

- 124 James Allan, *Islamic Metalwork in the Nuhad al-Sa'id Collection*, Sotheby, (London, 1982), 80.
- 125 Il est probable que ce type de vœux ait été destiné à la bénédiction de l'objet même. Voir Baer, *Metalwork in Medieval Islamic Art*, 210, 336, note 201.
- 126 Ces waqfs sont plutôt des biens, des meubles ou des immeubles offerts à un édifice religieux et en principe inaliénables. Pour plus de détails concernant ce système, voir Muhammad Amin, *al-Awqaf wa'l haya al-igtima'iyā fi misr*, 648-923/1250-1517, Etude historique documentaire, (Cairo, 1980).
- 127 Baer, *Metalwork in Medieval Islamic Art*, 210 ; Von Volsach, *The David Collection*, 183 ; Blair, *Islamic Inscriptions*, 110.
- 128 Pl. XVI ; voir Wiet, *Objets en Cuivre*, 35, le répertoire des pièces au nom du sultan mamelouk *Al-Malik al-Asraf Qaytbay* (n°s 1-5) ; Helen Philon, *Islamic Art*, Benaki Museum, (Athens, 1980), 45-46, n° 229.
- 129 Conservée au Musée National de Damas, inv. AA. 446/7, *Syrie, Mémoire et civilisation*, exposition présentée à l'IMA, du 14 septembre 1993 au 28 février (Paris, 1994), 408.
- 13- Wiet, *Objets en Cuivre*, 184.
- 131 Conseiller politique et grand guerrier du Sultan *Al-Malik Mansur Qalawun*. Il mourut en 697/1298, Quatremères, *Histoire des sultans mamelouks de l'Egypte*, IIb, (Paris, 1844-1845), 82.
- 132 Conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 7949. Wiet, *Objets en Cuivre*, 135, pl. XXVIII.
- 133 Conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 4463. Wiet, *Objets en Cuivre*, 125-126 pl. XXIV.
- 134 Le *tisthanah* signifie le lieu destiné à garder l'habillement du sultan, les différentes espèces de pierreries, les cachets, les épées et d'autres objets du même genre, et où on lavait aussi les habits du sultan. Voir al-Zahiri, *Zubdat kasf al-mamalik*, 124 ; al-'Imari, *al-Ta'rif*, 96-97 ; Quatremère, *Sultans Mamelouks*, Tome I, 162.
- 135 Conservé au Musée d'Art Islamique du Caire n° 128, 7-8, pl. XXX.
- 136 Conservée au *British Museum*, n° 75 7-17,1. Voir Wiet, *Lampes*, 180, n° 167 ; *Five Thousand Years of Glass*, 135, pl. 167.
- 137 *Boston Museum of Fine Arts*, n° 37.614. Voir Wiet, *Lampes*, 158, n° 22 ; Atil, *Renaissance*, 136, n° 53 ; Blair, *Islamic Inscriptions*, 185, (figs. 13,80).
- 138 Wiet, *Lampes*, 156, n° 13.
- 139 Conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 382.
- Wiet, *Objets en Cuivre*, 32-33, pl. XIV.
- 140 Blair, *Islamic Inscriptions*, 113.
- 141 Syrie, *Mémoire et civilisation*, 469.
- 142 Syrie, *Mémoire et civilisation*, 408.
- 143 Conservé au *Musée d'Art Islamique* du Caire, n° 509, Wiet, *Objets en Cuivre*, 40-41, pl. VII.
- 144 Voir Wiet, 'L'exposition d'art Persan', *Syria* XIII, 79 ; *Objets en Cuivre*, 185, n° 94.
- 145 Voir Van Berchem, Notes d'archéologie arabe, troisième article, étude sur les cuivres damasquinés et les verres émaillés, inscriptions, marques, armoiries, *JA*, 10e sér. T. III, (Paris, 1904), I, 38 ; Wiet, *Objets en Cuivre*, 186, n° 96.
- 146 On préférerait utiliser le terme 'nom d'artiste'. au lieu de 'signature' souvent utilisée par les chercheurs, puisque les objets d'art -n'importe lesquels- étaient en fait l'œuvre de plusieurs artisans et artistes et non d'un seul.
- 147 Von Volsach, *The David Collection*, 183.
- 148 Eva Wilson, *Islamic Designs*, (London, 1988), 14 ; Blair, *Islamic Inscriptions*, 113, 121. De l'époque des Mamelouks bahrites, 17 noms d'artistes ont été connus. Quant à l'époque des mamelouks circassiens, on en connaît cinq ou six. Cf. Mayer, *Islamic Metalworkers and their Works*, (Genève, 1959), Atil, *Renaissance*, 51.
- 149 Blair, *Islamic Inscriptions*, 113. Pour plus de détails concernant la corporation des artisans, voir Husayn Ramadan, *Tawa'if al-hirafiyin wa dawrahum al-iqtisadi wa'l igtima'i wa'l taqafi fi misr al-islamiya*, (Ph.D. Diss, Université du Caire, 1987).
- 150 Comme nous l'avons déjà signalé, ce chandelier porte la date de 655/1257, Syrie, *Mémoire et civilisation*, 408.
- 151 Ce chandelier porte la date de 668/1269.
- 152 Ce chandelier porte la date de 707/1307.
- 153 Conservé au *Musée d'Art Islamique du Caire*, n° 509. Wiet, *Objets en Cuivre*, 40-41, pl. VII, il porte la date de 730/1330. L'artiste qui porte l'épithète *mu'allim* ou professeur se vante d'avoir réalisé cette œuvre splendide en 14 jours seulement, en tant que signe de son adresse et son habileté.
- 154 Voir Wiet, 'L'exposition d'art persan', *Syria*, XIII 79 ; *Objets en Cuivre*, 185, n° 94. Il est daté de 681/1282.
- 155 Voir Van Berchem, Notes, *JA*, (1904), I, p. 38 ; Wiet, *Objets en Cuivre*, 186, n° 96.

- 156 Atil, *Renaissance*, 51 ; Blair, *Islamic Inscriptions*, 114.
- 157 Les objets fabriqués en métal pouvaient comporter d'autres termes tels que *sana'a*, fabriquer et *ta'ama*, incruster. Voir Baer, *Metalwork in Medieval Islamic Art*, 217 ; Blair, *Islamic Inscriptions*, 113.
- 158 Abd al-'Aziz Salah Salim, ' , *al-Funun al-islamiya fi'l 'asr al-islami, al-tuhaf al-ma'daniya*, (Caire, 1998), 65-66.
- 159 Ce relatif d'appartenance nous apprend que l'artiste est originaire de Ramka en Syrie. Voir 'Abd al-Ra'uf 'Ali Yusuf, 'Dirasat fi'l zugag al-misrial-Zugag', *al-Qahira*, 341.
- 160 Gustav Schmoranz, *Old Oriental Gilt and Enamelled Glass Vessels*, (Vienna & London, 1899), 66-67,69, (figs. 66-68), pl. XXXIV ; Ya'qub Artin, 'Description de quatre lampes', *BIE*, I, (1907), 81, pl. IV. M.S.Dimand, *A Handbook of Muhamadan Art*, (New York, 1947), 196, (fig. 120). Mayer, *Saracenic*, 186-187 ; Atil, *Renaissance*, 121 ; 'Abd al-Raziq, *Miskah*, 197.
- 161 Originaire de la région de Tawriz en Perse, note 2.
- 162 Voir Arthur Lane, *Later Islamic Pottery, Persia, Syria, Egypt, Turkey*, Faber, (London, 1942), 31, pl. 17. Dimand, *A Handbook*, 216-218, fig. 142. Zaki Hasan, *Atlas al-funun al-zuhrufiya wa'l tasawir al-islamiya*, (Liban, 1981), (fig. 181, 423-424).
- 163 Conservé au Musée d'Art Islamique du Caire, n° 240. Wiet, *Objets en Cuivre*, 29, pl. XXII. Bien qu'il soit postérieur à l'époque mameluke, il nous a servi d'exemple très important concernant la nomination de ce moyen d'éclairage assez fréquent à l'époque mameluke.